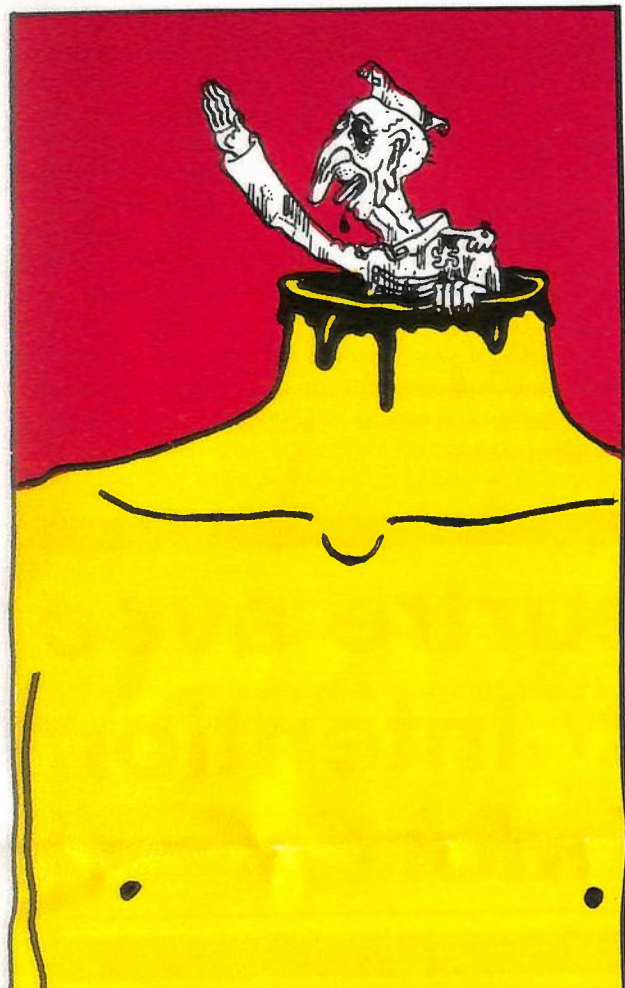


DE LA JUSTICE À LA CARTE À LA JUSTICE À LA BOTTE

La sécurité de l'Etat, c'est votre sécurité, Les libertés que dispense l'Etat, ce sont vos libertés

SUITE PAGE 2 →



Le 19 janvier commence aux Assises de Paris le procès des libertaires anti-franquistes. Ils ont été inculpés en 1974, il y a 7 ans, parce que les «G.A.R.I.» avaient séquestré un directeur de la Banque de Bilbao.

Dans ce numéro de larges extraits d'un document de presse édité par le «comité de solidarité» expliquent l'affaire, le contexte, et le pourquoi. Franco, c'est vieux, mais le procès est actuel! Et c'est justement cette actualité qui nous inquiète. Actualité d'un procès: ce qu'est la démobilisation, ce qu'est la grande mystification «populaire» d'une cour d'assises. Actualité d'un contexte: la **pétainisation** d'un régime qui met en avant ses tribunaux d'exception (cour de sureté de l'Etat) qui ressembleraient aux sections spéciales d'antan, qui fonde dans le **droit en fait**. Le projet sécurité et liberté. Avec en plus l'entrée de l'informatique. A partir de l'échéance du 19 janvier nous nous interrogeons donc sur tout ce qui risque de faire oublier aux «jurés populaires» l'archaïsme d'un tel procès. Et si, à cause de tout cela, il ne l'était pas...



Les libertés que dispense l'état sont vos libertés. Tout le reste est répréhensible et gare à celui qui ne serait pas dans la course car pour les libertés dispensées ça peut aussi changer à tout moment. Inutile de chercher dans un quelconque journal officiel les droits et les interdits d'aujourd'hui car il se peut très bien que demain l'état et l'opinion publique en jugent tout autrement.

L'objet des nouvelles lois, c'est de donner à l'état un appareil répressif plus moderne, plus efficace, et remodelable à tout moment selon les circonstances. Pour cela, il fallait à l'opinion quasiment un état de guerre, quelque chose qui justifie tous les «couvre-feu», plus fort que l'«ennemi intérieur» et c'est la violence. Le «droit Peyrefitte» tire sa légitimité de tout ce qui porte atteinte à la propriété, au pouvoir et à ceux qui le détiennent, à la morale genre travail-famille-patrie, celle à laquelle on revient doucement bercés par les sirènes de la démocratie.

Toutefois il ne faudrait pas croire que l'on tire toutes ces innovations du cerveau d'un imbécile qui se croit génial, mais plutôt d'une évolution qui fait que les lois d'exception face à des conflits sociaux ne suffisent plus. Plutôt que de se laisser surprendre et de réprimer ensuite, c'est tout l'appareil judiciaire qu'il faut modifier pour qu'il puisse frapper dans tous les cas de figure. Et c'est dans ce processus d'adaptation que résident les dangers de SECURITÉ ET LIBERTÉ.

La nouvelle loi introduit la notion de menace et tentative de menace contre les biens sans que le mot menace soit clairement défini - L'intention devient un délit - Exemple les infractions en matière de chemin de fer, dont le but est de réprimer des conflits sociaux (grèves, manifestations d'usagers etc...)

Dans le cadre de l'exécution des peines, le nombre de celles assorties du régime de sûreté est considérablement augmenté et les mesures dites d'adoucissement (semi-liberté, conditionnelle etc...) sont le fait d'une commission où siègent le procureur, le directeur de la prison et le juge d'application des peines. Cette commission devant se prononcer à l'unanimité, on juge des nouvelles chances des condamnés. On se permet de suggérer au garde des sceaux d'aller serrer quelques mains dans les Q.H.S.

La réglementation du sursis donne elle une image de l'automatisation des peines, -ainsi pour des condamnations supérieures à 2 ans les sursis sont révoqués dans tous les cas et sans confusion de peine. Quant aux circonstances atténuantes aussi larges soient-elles coûteront au minimum 2 ou 3 ans selon les peines encourues - l'âme et conscience des juges et jurés est sérieusement épaulée par des barèmes stricts et sans appel.

Enfin en matière d'instruction il est possible au procureur d'éliminer le juge d'instruction pour saisir directement la chambre d'accusation qui désigne un de ses membres pour instruire. Le procureur décide en dernier ressort et l'intervention de la défense est amoindrie. Quant à la procédure de flagrants délits, elle devient saisine directe et permettra au procureur dans un délai de dix jours à deux mois et hors de la présence de tout avocat, de procéder à des perquisitions, saisies, confrontations etc.....

N'en déplaise aux opinions de gauche et critiques plus techniques du syndicat de la magistrature ce n'est pas la démocratie qui est menacée ou alors l'image qu'ils s'en font ne correspond en rien à ce que nous vivons, la menace est plus claire, plus précise, et c'est chacun d'entre nous qui est directement menacé. Dans ses actes bien sûr, mais ce n'est pas nouveau, surtout et plus encore dans les critiques qu'il oppose au système social en vigueur. En plus des barèmes gratinés, la loi Peyrefitte a un ESPRIT et c'est sur l'interprétation de cet esprit qu'elle compte bien manœuvrer.

Un esprit déjà instauré dans tous les domaines par la constitution gaullienne, où l'assemblée est largement proménée sur des débats «bidon», où les oppositions s'enlisent de commission en commission, et où finalement le chantage est de s'accommoder moyennant quelques amendements ou d'avoir affaire à des décrets du gouvernement; en démocratie les combats sont d'autant moins difficiles qu'ils sont en général gagnés d'avance grâce aux sondages, au matraquage de l'opinion, quand on ne fait pas appel aux milices de légitime défense ou à la violence en général comme repoussoir.

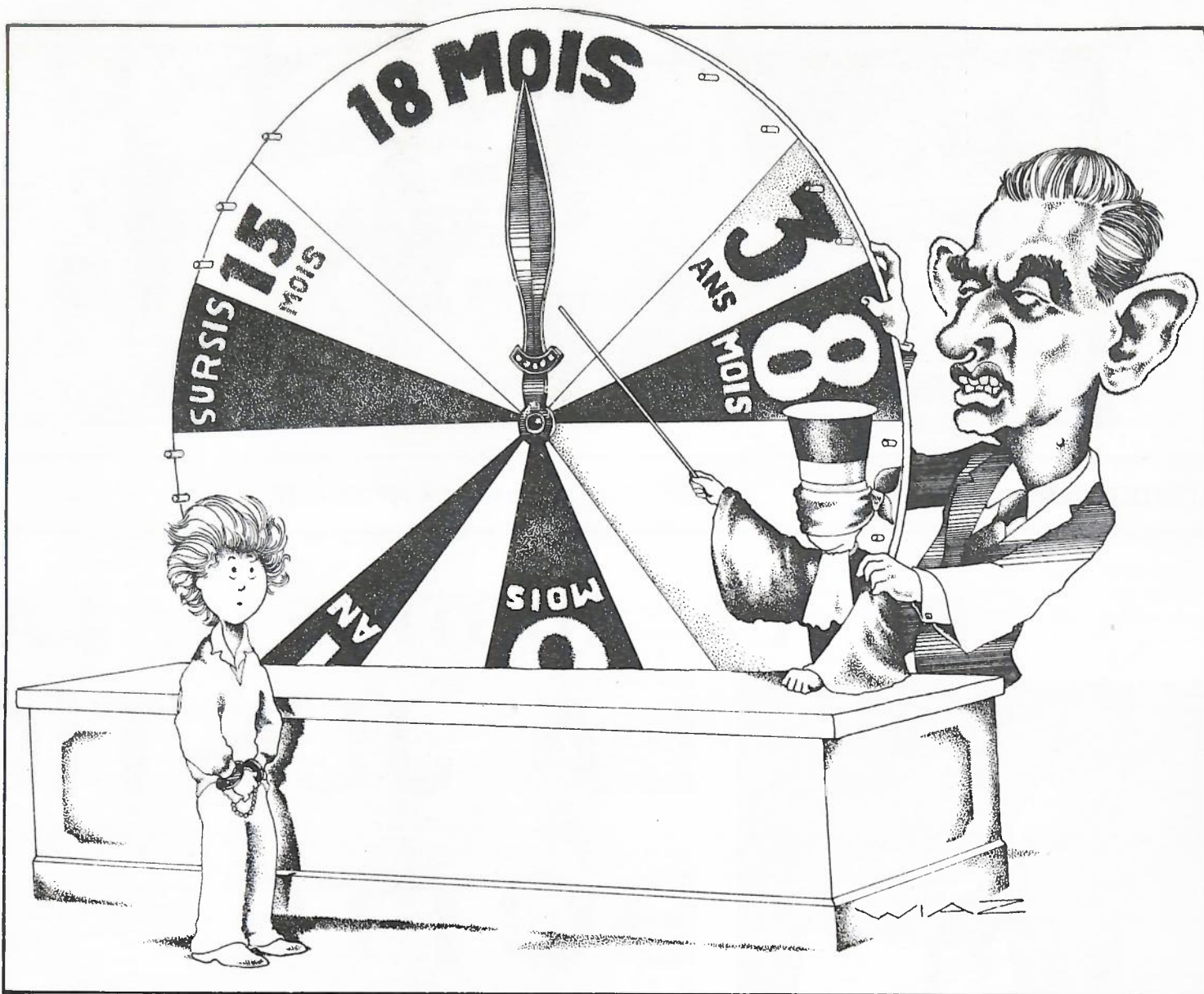
Il n'y a plus d'arbitraire, tout se justifie à posteriori ainsi pour les extraditions de simples rumeurs d'attentats ou d'enlèvements possibles suffisent à renvoyer Croissant et Piperno à leur mère patrie respectives.

En marge de la loi, Peyrefitte imagine aussi un recrutement parallèle pour contrer les magistrats récalcitrants. Avec de gros moyens publicitaires on va voir entrer dans les tribunaux des officiers à la retraite, des flics ambitieux tous heureux de rempiler ou d'être promus avec bien sûr leur expérience et leur docilité. Après la justice à la carte, la justice à la botte.....

C'est bien dans le ton de la fermeté dont se prévalent les démocraties européennes. La justice devient une justice de circonstance aux mains de policiers et de procureurs. La Société future se méfie de l'individu et des quelques droits qui auraient échappé aux articles de loi, elle prépare la répression de tous conflits sociaux surtout s'ils n'apparaissent pas dans leur forme classique; la loi anti-casseurs devenant alors inefficace.

SECURITE ET LIBERTE récolte les fruits de 6 ans de campagne sur l'insécurité, sur la conviction des citoyens (mais de quoi ne les convaincra-t-on pas) que l'institution judiciaire ne remplit pas bien sa mission.

Car pour que des Giscard ou des Peyrefitte puissent se per



pétuer, il faut une bonne dose de renoncement, une majorité de citoyens domestiques et fiers de l'être. C'est ainsi que l'on mène les bœufs à l'abattoir, c'est ainsi que sous couvert de

démocratie se forme un état fasciste. Cherchez pas à l'horizon, on est déjà en plein dedans.

Tentative de meurtre avec préméditation et intention de donner la mort

Il serait étonnant de voir le gouvernement, les patrons, et tous ceux qui se donnent la fonction d'imposer des contraintes (ou de nous en débarrasser), prendre place devant la télé, dans leur usine, dans leur maison syndicale pour dire :

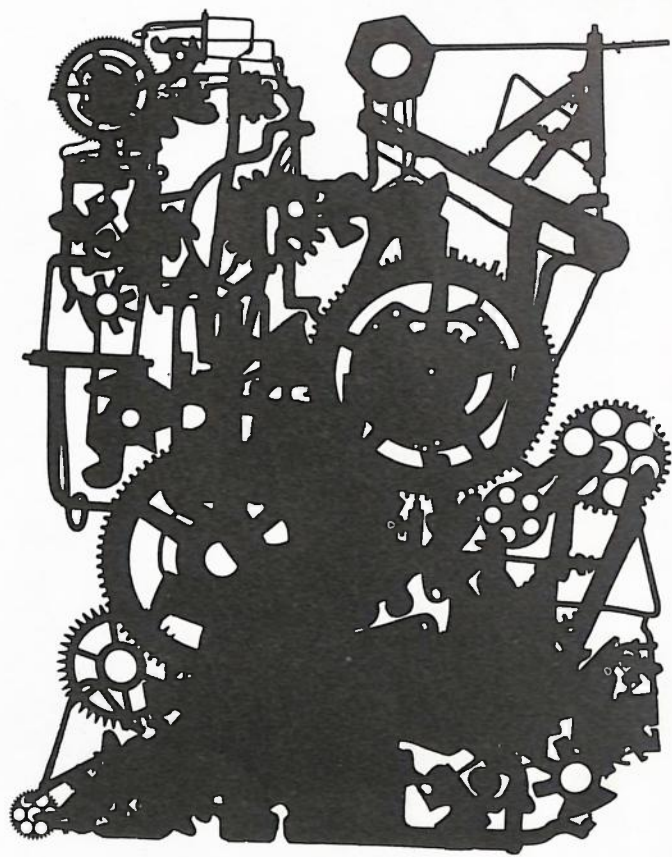
Les gouvernants : « Nous sommes un poids mort pour la liberté et l'épanouissement de l'être humain. Désolés d'avoir bousillé inutilement deux millénaires, on va voir ce qu'on peut faire ensemble, mais ce n'est plus la peine de vous insoumettre, on supprime la justice, l'armée et les flics »

Les patrons : « Plusieurs générations se sont tuées dans mon entreprise à fabriquer du vent, on va arrêter de se crever le cul à fabriquer du vent, boire un coup, prendre le temps de réfléchir tranquillement, on s'en portera certainement pas plus mal. Dans l'immédiat on se croise les bras, vous inquiétez pas, pour le fric on partagera. Plus la peine de vous mettre en grève ».

Les syndicalistes : « Alors, les copains et les copines c'est grâce à vous qu'on passe nos journées le cul vissé sur une chaise à discuter de la durée de votre temps de travail, du fric que vous allez avoir pour bouffer, on reconnaît qu'on s'est pas mal foutu de votre gueule, excusez-nous mais ça arrive à tout le monde de se gourrer. Plus la peine de faire des casses pour bouffer ».

Et ainsi de suite. Ce serait pas mal et ça simplifierait les choses. Au lieu de prendre ces bonnes résolutions, gouvernement élu, ministre de la justice, premier ministre, président du sénat et sénateurs de droite (ceux de gauche sont impuissants), président de l'assemblée nationale et députés de droite (ceux de gauche sont impuissants), tous ces gens ont travaillé de nombreuses heures pour finalement arriver à de nouvelles lois applicables début 81.

Raymond Barre s'applique consciencieusement à nous dire qu'il faut se serrer la ceinture et ne pas trop en demander. Il est évident que des propos de ce type ne vont qu'accroître des problèmes sociaux déjà graves. Donc des faits inéluctables, et qui résultent de tels propos et actes, ne vont que s'amplifier. Ces faits qui se nomment révoltes, rébellions, et qui s'expriment sous forme de violence, grève, vol, etc... ne vont qu'amplifier.



Que vont-ils faire? La question ne se pose pas ou ne se pose plus, on trouve la réponse noir sur blanc dans le projet sécurité et liberté.

Les récentes lois tout comme la peine de mort ne sont pas exemplaires. Autrement dit, tout comme la peine de mort n'a jamais fait, ni cesser, ni accroître, ni diminuer le nombre des assassinats, les récentes lois ne vont en aucun cas résoudre les problèmes sociaux économiques et humains. Vous piétinez allégrement la liberté et mettez un panneau «Interdit de marcher sur l'ordre». J'ai toujours aimé gambader sur les mots qui commencent par un O comme Ordre, oppressions, organisations et autres qui vous sont chers, et jusqu'à aujourd'hui je n'ai pas encore été amputé.

ASSISES :



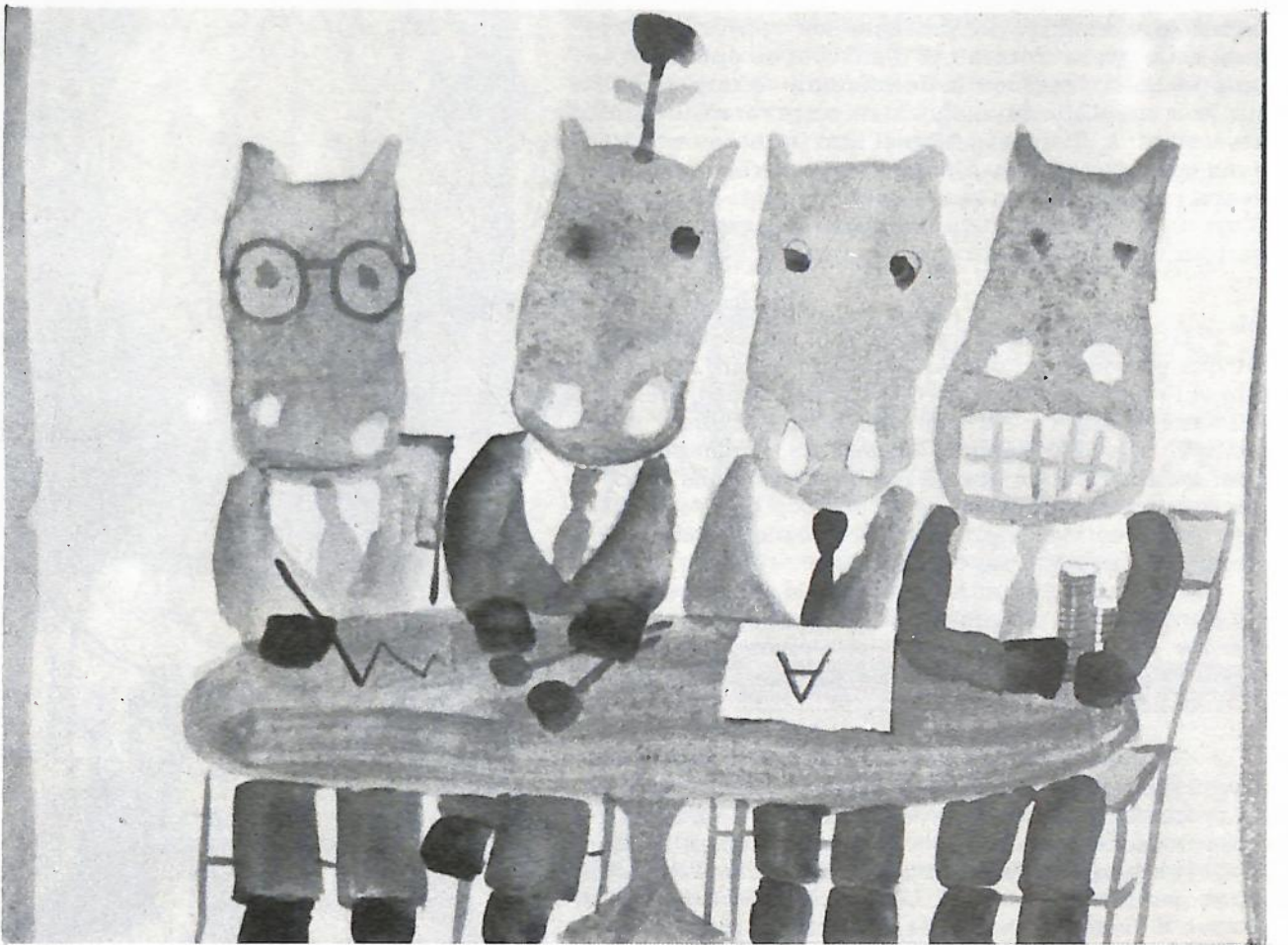
CONDAMNÉS AU NOM DU PEUPLE

Une sorcière de nos amies écrivait un jour de son laboratoire de pensées où borgborimait une potion de salamandre hachée menue, un texte où transparaisait ses préoccupations de manipulation génétique : 9 têtes, 18 bras, 18 jambes et qui arriveraient à se mouvoir comme un seul con très gros, très lourd, très bête; les yeux mêlés dans le vide, les cerveaux embrouillés, du mou de veau, et le même sourire rengorgé de celui qui se sent, comme la grenouille de la fable, gonfler, gonfler, gonfler, jusqu'à éclater...»

C'est ainsi que dans «Basta» du Juillet 78 était défini... le jury d'Assises, «un en neuf personnes, jury, comme son copain Dieu l'est en trois...»

C'est assez bien résumer, en effet, la chose étrange qui rend perplexe et craintif le regard que l'accusé lui jette. Il a, face à lui, une assemblée, une assemblée de citoyens à la composition sociale variée, qui ne connaissent rien de lui, sinon au travers de formulaires accusateurs, triment leurs valeurs, leurs rationalisations - qu'il n'est pas question de connaître (ce n'est pas eux que l'on juge!) et, avec elles, vont se trouver soudain investis d'un pouvoir quasiment divin. Son verdict est **sans appel** sacré, car cet ensemble incohérent, artificiel, est LE PEUPLE. Mais Dieu est sensé être partout, au début et à la fin, «créateur et maître de toute chose». Le «Peuple» lui n'est nulle part et n'est maître de rien, objet et sujet d'une belle escroquerie. Car le Dieu, en fait, c'est l'Etat.

L'Etat a toutes les fonctions. Le corps de la communauté sociale a été amputé de tous ses bras, de sa tête, il est devenu grabataire par déresponsabilisation, par démission. L'Etat, lui, est devenu comme Shiva, la déesse Hindoue aux multiples bras. Il assume tout : l'œuvre publique, la communication, la santé, l'éducation, la sécurité, la gratification et la punition. Il faut comprendre l'Etat comme un tout. On ne peut le déborder entre ses «bonnes fonctions» (crèches, hopitaux, sécurité sociale...) et ses «mauvaises» fonctions (l'impôt, la police, la psychiatrie, l'armée...). Les unes sont fonction des autres : l'Etat sauve et tue. Il est la communauté humaine infantilisée, assistée. C'est le Père d'un individu devenu CON.

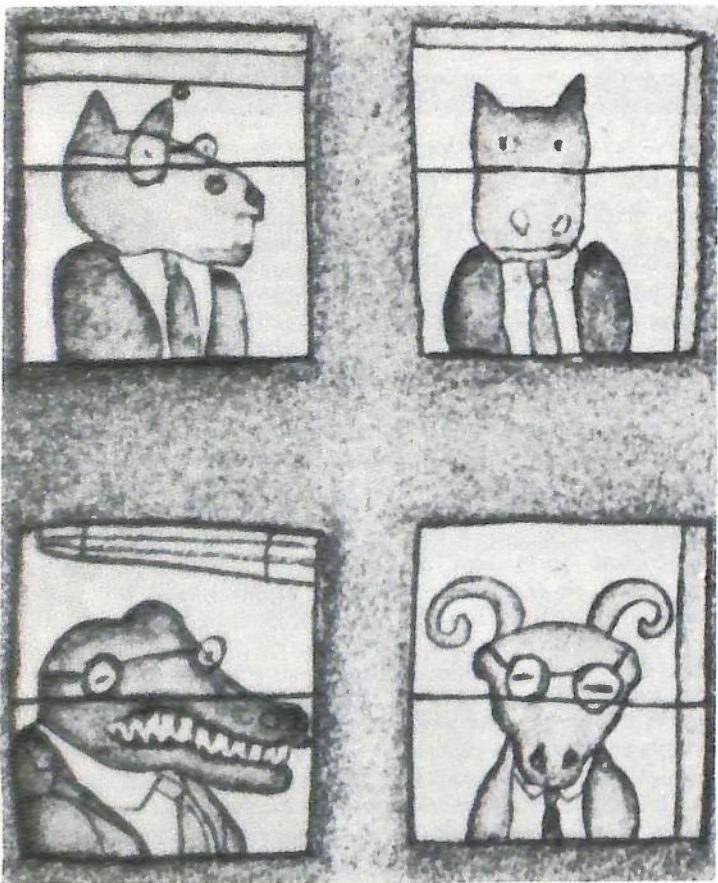


bourreau ou du geôlier. Quelques représentants de cette communauté infantilisée nantis de ce pouvoir de juger et de condamner, des gens qui savent quoi?, qui comprennent quoi?, et que l'on sait poussés du côté d'où vient le vent : l'opinion publique. Le vent SOFRES. Face à ces 9 jurés, cette contradiction fait frémir. J'imagine bien le mécanisme mental de la promotion sociale : du Pouvoir, enfin du Pouvoir! Et contre qui, sainte mère? Contre le grand mythe ministériel et journalistique : le criminel. Le boutiquier, juré, le voit enfin celui qui n'a jamais fracturé sa boutique, mais **aurait** pu le faire. Celui qui **allait** arracher le sac de la retraitée. L'employé de bureau, le mannequin, le directeur commercial, le travailleur des P.T.T. sont incités par le délire habituel et professionnel de l'accusateur à voir en face d'eux une représentation sociale démoniaque.

Les 10 libertaires jugés le 19 Janvier, ne sont pas dans le box des accusés. Il y a, surtout, l'ETA, l'IRA, les Palestiniens, les Brigades Rouges, les Corses, ceux qui auront pétié la veille ou l'avant-veille, les désordres passés et futurs de la rue. La fresque est dantesque et la salle s'emplit de l'apocalypse. L'employé, le mannequin ont le souffle coupé. Ils n'avaient jamais vu ça de leur vie, mettez-vous à leur place. L'accusé non plus. Les «premières» des journaux, France-Soir, l'Aurore et Cie, les informations «de source policière» (ou ministérielle) qui font le contenu du journal télévisé à TF1, planent dans la tête des jurés. Ce ne sera pas facile, bien sûr, de dire tout cela et autre chose le 19, parce que si vampire il y avait, il avait un nom : Franco, et qu'il n'était pas hors-la-loi, mais LA LOI !

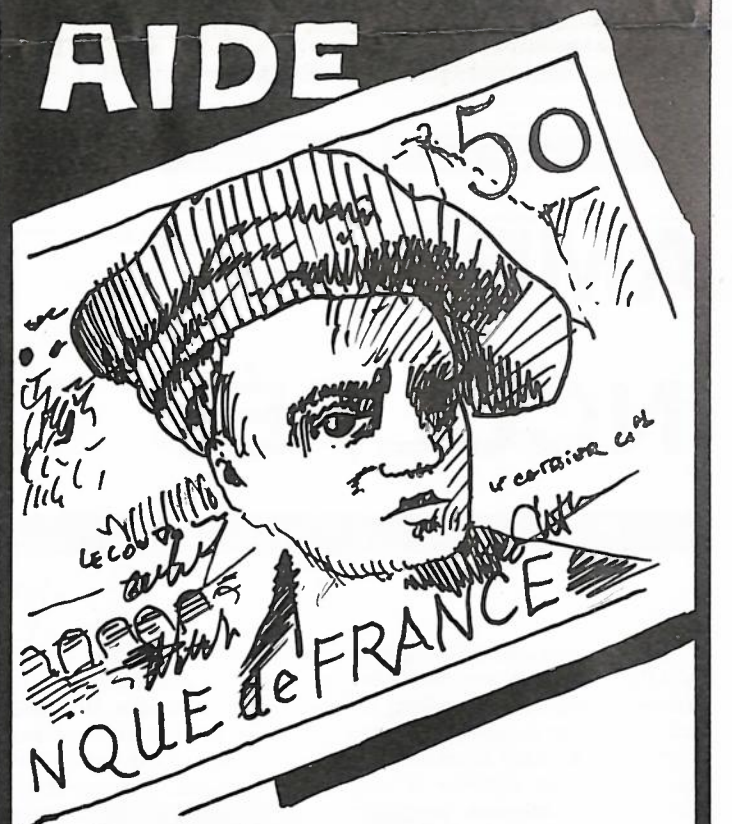
Maintenant arrive le verdict. Il va falloir cogiter! Pour ce court moment le «Peuple» redevient mineur et il lui faut donc un tuteur. Il a peut-être son idée, bien sûr. Le premier conseil est venu de «l'information». Le second, et c'est quand même merveilleux lorsqu'il s'agit d'un procès politique, vient de l'opinion politique du juré. Opinion cachée, ignorée. Un bon fasciste, nouvelle droite, caché sous le comptable ou le directeur commercial... allez savoir, et c'est bon ! Quoiqu'il en soit, dans la délibération, les jurés ne sont pas seuls. Avec eux le président du tribunal et ses deux assesseurs, pour conseiller, glisser la bonne formule, rappeler ce qu'il est contume de faire... Ce sont quand même des magistrats. D'abord un magistrat, sa parure, ça impressionne toujours le plébéien, comme le curé, le docteur et le notaire. Et puis on sait depuis l'école ou le dernier journal télévisé qu'un magistrat c'est toujours objectif, pas comme un avocat. C'est bien pour ça d'ailleurs qu'il n'est pas là, l'avocat. C'est pourquoi 3 votes de magistrats s'ajoutent à ceux des jurés. L'avocat n'a qu'à trainer au bistrot, et l'accusé qu'à se ronger les ongles dans la souricière.

Le sort est joué. Le verdict est rendu. Exit le «Peuple» souverain dans ses boutiques et ses bureaux, il est tard et il y a un bon film à la télé. Ou un verre à boire pour diluer la mauvaise conscience. La farce est jouée et le rideau tombe... quand ce n'est pas le couperet.



Dieu faisait, cyniquement, sa justice lui-même et ne trouvait de justification qu'en lui, il était monarque. L'Etat républicain lorsque le Droit permet l'application de la peine de mort dans le cadre des juridictions criminelles (les cours d'Assise) fait assumer et couvrir la besogne par le «Peuple». Ainsi c'est le peuple, soudain promu «souverain» qui se trouve guider la main du

AIDE



Bien entendu, comme dans tous ces cas là les frais sont énormes. A moins de se taire et de laisser faire le procès à la sauvette, il faut des moyens.

Pas mal de déplacements de témoins, un minimum d'information (affiches, textes), bien sûr les avocats, etc... Sans parler des frais qui viendront après: frais de justice, amendes éventuelles, etc...

Alors si vous vous sentez solidaires, n'hésitez pas. Vous pouvez adresser des chèques soit à «Basta» (CCP: 3394 34 S Toulouse)

ou au «Comité de Solidarité avec les Inculpés anti-franquistes» Paris - Procès 19 janvier 1981.

Anne-Marie Agurre - «Cercle Garcia Lorca»
15, rue Gracieuse - 75005 PARIS
CCP «La Source» 33907 40 C

INTERROGATIONS

Chacun s'étonne, bien évidemment, de l'archaïsme d'un tel procès jugeant des anti-franquistes, sept ans après. Rationalistes comme nous le sommes nous aimerions déceler un projet clair, un enjeu. On peut en **supposer** deux, très politiques. Le troisième, tout aussi valable, c'est l'absurdité bureaucratique.

1- Le gouvernement veut régler le contentieux franco-espagnol, le gouvernement Suarez accusant son homologue français de protéger les «terroristes basques». Ce qui le «contraint» d'envoyer en opération ses propres barbouzes (voir la dernière couverture de Basta sur le crime d'Hendaye, il y a eu entre temps un autre assassinat à Biarritz). Alors l'Etat français voudrait, dans cette hypothèse, montrer sa fermeté, sa mémoire et son «objectivité» en poursuivant des anti-franquistes. C'est un peu de lest jeté aux «Ultra» qui, on le sait, sont partout dans l'administration, la garde civile, la police etc...

2- Le gouvernement français veut montrer le secret mis en condition par les campagnes sur l'insécurité que la France est ferme avec ses «terroristes». Bien sûr, «l'affaire Suarez» n'est pas une bonne affaire : si les inculpés sont à ce point «dangereux», comment expliquer qu'ils soient en liberté depuis 7 ans. Mais on peut penser que ce procès va servir de coup deivoi à d'autres, être l'entrée avant le dessert dans le cadre d'un menu aménagé à la sauce Peyrefitte.

Cette seconde hypothèse semble la plus plausible. Il n'y aurait pas «archaïsme» mais échauffement (13 Janvier les Tahitiens, 14 Janvier, les Corses pour l'affaire «Francia»; le 19 Janvier l'affaire «Suarez», et il restera Février, Mars...)

3- On peut enfin voir dans un tel procès une justice machine bureaucratique absurde, faite de grappe-papier, de fonctionnaires stupides et de tonnes de papier qui doivent suivre leur chemin : vers le tribunal ou le pilon. Et c'est vrai que la justice est une des formes du délire paranoïaque institutionnel. La réalité en est bien loin. A preuve d'exemple, ce procès, deux mois après l'exécution de Puig Antich; ou la réhabilitation de Sacco et Vanzetti plus de 50 ans après leur exécution par la chaise électrique; ou cette réhabilitation décrétée par un tribunal de Berlin en faveur de Marius Van Lubbe, le présumé incendiaire du Reichstag, quarante ans et plus après son exécution par les nazis. Merci pour lui !



LA DÉPÊCHE
du Midi
Jeudi 21 mars 1974

**SENSATION AU TRIBUNAL
D'INSTANCE DE PERPIGNAN
Puig Antich
inculpé d'abus de confiance !**

Perpignan (C.P.). — Une affaire anodine a provoqué une grande émotion, hier, au palais de justice de Perpignan. Le tribunal de grande instance avait à juger Salvador Puig Antich, 25 ans, domicilié à Barcelone, accusé d'abus de confiance pour n'avoir pas restitué la voiture qu'il avait louée à un garage perpignanais en octobre 1972.

A l'appel de ce nom par le président du tribunal, perpignénois ne se présenta à la barre. Dans ce cas, l'accusé est habituellement condamné par défaut.

Mais, hier, le doute planait. N'allait-on pas vers une condamnation de mauvais goût s'il s'agissait du Salvador Puig Antich exécuté le 2 mars en Espagne? Certes, le nom Puig Antich est très courant en Catalogne, mais l'accusé porte le même prénom et a approximativement le même âge.

Le président a donc renvoyé l'affaire au 15 mai. Cela permettra au parquet de Perpignan de faire entreprendre des vérifications par Interpol, notamment la date de naissance et l'adresse exacte de celui qui devait mourir par le garrot. S'il s'agit bien du même Puig Antich, l'action de la justice française se trouvera éteinte.

AMBIANCE DES ANNÉES 80 ET INCUPLÉS DES ANNÉES 70



Six années après, la bulle du dossier refait «cloc» à la surface du marais et, à côté d'elle, les images d'une épopée sanglante : celle des dernières années du franquisme. Un vieillard fou, sous la surface, ricane. Il ricane encore aujourd'hui alors que ce sont éteints les cris de colère et de solidarité. Les foules ont déserté la rue. Les murs ont été repeints. Alors on se retrouve, le vieillard fou et nous, seuls, devant une justice «populaire». Mais c'est nous que l'on va juger...

1981 - Sept ans après, le dernier des gentils animateurs du Club Méditerranée a balayé de la mémoire de beaucoup le cri des dernières victimes du franquisme. L'intelligentsia de gauche a été tirillée à droite et à gauche, et toujours avec la même impuissance, par d'autres victimes, par d'autres martyrs. Charmiers du Chili, Folles d'Argentine, génocides du Cambodge... Causes distantes, causes lointaines. Lorsque le Portugal et l'Espagne ont rejoint le glacis de la démocratie européenne, c'est un pan de la mythologie qui s'est écroulé. La révolution espagnole a été vaincue. Il y a eu la guerre. Jusqu'à son ultime souffle, le franquisme a tué. Franco est mort dans son lit de vieillesse. Les politiciens démocrates ont repris leurs sièges et leurs magouilles à côté des anciens fascistes et Hitler n'a pas été, aux dernières nouvelles, un si mauvais bougre. Dans cette tristesse, la «nouvelle philosophie» n'est pas un souffle d'espérance, c'est le «no futur» Punk ou le «Coluche Président». Et maintenant, deux mois avant que les escrocs ne remplissent pour sept ans, ce procès.....

Pendant ce temps dans le grand marais d'où l'on aime regarder dans les lointains les causes perdues, un sosie de Nosferatu qui s'appelle Peyrefitte nage hardiment et vient déposer sur la rive son projet «sécurité et liberté». L'académicien Croque-Mort et son paquet de merde.

Joli contexte que l'on traîne avec nous, les inculpés des années 70, lorsque nous nous asseyons devant un homme gris à la longue cape rouge : notre juge. Dans une pile de



papiers déjà jaunis, prototype de littérature kafkaïenne et policière : notre vie, un peu de la votre...

On a l'impression que les espaces ont été envahis par des essaims de gris cloportes, greffiers, huissiers, sous-humains de la notification, du rappel, du tampon, du lèche-timbre et du lèche-cul. Ce n'est plus Nanterre, le Boul'Mich ou la rue Gay-Lussac, c'est le quai des Orfèvres...

Certes, ce n'est pas ce procès qui va faire le point, mais quand même! Il serait significatif -aussi- que lorsque la Justice ressort Franco certains se laissent tenter par le déodorant corporel dont on l'aura vaporisé et agitent des mains affolées devant nous, les vivants qui sentons la sueur, en disant «ah, mon dieu, la violence, la violence...». Il serait significatif de cracher ainsi sur son propre passé, ses colères rentrées, ses révoltes, de se cracher dessus, de se faire avec une complaisance affichée son propre baiser de Judas. Il y en a eu des articles incendiaires sur l'assassin d'Espagne. Les renie-t-on? Il y en a eu des mains pour lancer sur «Ibèria» cocktails et pavés, pour bomber «Franco Assassin» sur les murs d'un consulat ou d'une ambassade espagnole assiégée. Va-t-on se les laver? Il y en a eu pour applaudir au vol plané de Carrero Blanco. Se tairait-on si on jugeait aujourd'hui ses «assassins», ou dirions-nous «nous sommes tous des assassins». Pas la peine d'avoir honte, aujourd'hui

Je sais, je sais : chaque génération sort laminée par ses échecs. Chacun, un à un, réintègre le bercail. Mais attention, les temps vont être incertains. La crédibilité y gagne à ne pas avoir sans cesse retourné sa veste au gré des vents mauvais.

Mais, basta! de qui parle-t-on ici? De rien! D'une crainte, comme ça. On n'est pas ENCORE en 1984, pas vrai?

flichiatre !

Dans tous les procès d'assises un expert psychiatre est désigné pour analyser le comportement de l'inculpé.

Le psychiatre doit répondre aux questions suivantes:

- 1°) L'examen du sujet révèle-t-il des anomalies mentales ou physiques? Le cas échéant, les décrire et préciser à quelles affectations elles se rattachent.
- 2°) L'infraction qui est reprochée au sujet, est-elle ou non en relation avec de telles anomalies?
- 3°) Le sujet présente-t-il un état dangereux?
- 4°) Le sujet est-il accessible à une sanction pénale?
- 5°) Le sujet est-il curable ou réadaptable?

La fouille policière

Le fait de remonter dans le passé de l'individu jusqu'à la petite enfance n'est pas seulement une affaire de flics en mal d'indices ou de témoignages, mais surtout une vérification de la société pour savoir ce qui a dénommé dans ses bonnes oeuvres, du biberon à l'école secondaire. Surtout ce qui a permis à un individu de penser autrement, de mal se conduire.

Le moindre détail devient une charge contre l'accusé. Le fait de ne pas dire bonjour à ses voisins, d'oublier ses parents, d'avoir séché les cours de temps à autre, bref d'être considéré comme «associal». Quand la société nous emmerde et que vous le lui faites savoir, elle a tôt fait de vous transformer en ennemi ou tout au moins en suspect.

La fouille psychiatrique

Individu que le psychiatre va examiner, fouiller, analyser. Car bien sûr il est habilité pour répondre à des questions. A la solde du pouvoir, et dans les normes de la société, il va déterminer si vous êtes conscient, responsable, normal. Normal? Par rapport à qui? Et à quoi? Selon quels critères?

Il ose être capable de déterminer votre Q.I., le degré d'affectivité, d'agressivité. Normes que l'on ne peut reconnaître et accepter, puisqu'elles n'existent pas pour nous. Dans l'arbitraire le plus total il va porter un jugement.

Donc, vous êtes suspect et peut être dangereux. Dangereux parce que vous pensez autrement. Et le psychiatre est là pour renforcer ce système répressif, sous d'autres formes. En avançant l'alibi médical, il peut tout se permettre, un jugement abusif, aléatoire et lourd de conséquences. Car avant tous les autres, il déclare que vous êtes responsable, conscient et capable d'encourir une peine pénale.

Alors, Messieurs les charlatans, gardez votre pseudo-science pour vous, car votre poids pèse lourd dans la balance, surtout lorsqu'il s'agit d'un individu qui risque d'être privé de sa liberté pour de nombreuses années.

Alors allez fouiner et fouiller ailleurs, et mettez le nez dans vos affaires. Car chez vous ça sent bien plus mauvais.

la fin et les moyens...

Avant d'entamer cet éternel dilemme, mettons-nous à l'aise tout de suite.

Un procès à caractère politique, quel qu'il soit, pose des problèmes de deux ordres très différents, qu'il importe de ne pas mélanger

les premiers, qui intéressent un très large public sont des problèmes juridiques et humains :

Qui est accusé ?

De quoi sont-ils accusés ?

Sont-ils ou non les coupables de ces faits ?

tout cela est très important pour la justice qui juge, très important pour les accusés eux-mêmes qui ont, ou bien à se défendre de ce qu'on leur reproche, ou bien à expliquer leurs raisons d'agir; cela est important aussi pour nombre d'humanistes qui s'émeuvent du sort des innocents et pour les journalistes dont la curiosité malsaine est toujours aiguës par ces questions : qui a fait le coup, comment, coupable - non coupable etc...important pour nous encore, bien sûr, qui avons besoin de savoir comment veulent se défendre les principaux intéressés pour les aider en ce sens.

C'est pourquoi dans ce Basta nous faisons une large place aux faits, aux rappels historiques, à la situation juridique, aux éléments et au contexte de ce procès, en reproduisant un dossier constitué

Mais les autres problèmes, d'ordre politique concernent les actions incriminées, leur efficacité,

le choix des moyens à employer selon les cas, et ces problèmes se posent bien au-delà du cadre d'un procès, bien en dehors de la question de savoir **Qui** exactement a fait quoi, **Qui** constitua les GARI par exemple, et ce qu'ils sont devenus.

Comme ceux qui nous connaissent le savent déjà, à Basta nous ne sommes pas des avocats, nous n'avons donc pas à plaider, nous ne sommes pas des humanistes nous pouvons donc dire sans gêne qu'à nos yeux si ce procès juge des gens qui ne sont pas responsables de ce qui fait «l'affaire Suarez» alors il est ridicule, mais il est de toute façon odieux et le serait même s'il jugeait les responsables, car il démontre l'hypocrisie d'un pouvoir qui se voile la face en hurlant au fascisme et dans le même temps réprime les luttes anti-fascistes.

Autant dire qu'à Basta notre soutien aux inculpés serait le même quel que soit leur degré d'implication dans les actions dont il s'agit.

et c'est ce que nous appelons nous mettre à l'aise.

Ainsi nous ressentons très profondément les problèmes qui se posent actuellement et qui se sont posés dans le passé (puisque le pouvoir par un procès nous remet en mémoire les interventions antifranquistes de 1974) concernant **la solidarité, l'efficacité et l'inévitable pas hors de la légalité:** quand, comment, pourquoi et dans quelle mesure?

C'est dire, par toutes ces questions, qu'il n'y a pas, à notre avis une solution universelle, qui réponde à tous les cas.

Ceci est très clairement dit dans la déclaration des G.A.R.I. de Juillet 1974, montrant ainsi qu'il ne s'agissait pas d'une organisation ayant choisi la «lutte armée» ou quoi que ce soit de ce genre, comme voie définitive. Mais un ensemble de groupes qui se posaient sincèrement et très profondément la question : Comment faire ?

En effet comment faire face au fascisme et à la répression allant jusqu'à l'assassinat? Comment faire quand on ne se contentait pas de bonne conscience? Comment faire pour mettre en échec ce que l'on détestait?

Le choix qui fut fait alors par ces groupes n'avait rien d'une démonstration, il avait un résultat précis comme but, rien d'autre. Ce choix, si 7 ans après nous le soutenons **pleinement**, si nous pensons que dans les circonstances et le climat politique où il se situait, c'était le **seul** choix possible (choix de ce type d'intervention et non pas forcément l'action précise) cela n'implique pas que dans les années qui ont suivi ou maintenant, les choses pourraient se représenter de la même façon, et qu'il ne faudrait pas dans un cas semblable réfléchir encore à des moyens nouveaux.

En effet la riposte du pouvoir face à l'imagination révolutionnaire et la recherche viscérale de lutte, consiste à falsifier ces luttes et ces interventions en premier lieu, et à les user au maximum ensuite, par le moyen des mass-médias bien entendu.

Donc ce qui est efficace un temps peut très bien être totalement inutile, voire dangereux quelques temps plus tard.

S'enfermer dans un système serait voué à l'échec, d'autant plus que de l'engrenage de ce système naît aussi l'isolement et le rejet provoqué par la peur de tous les autres : les bien-pensants, les de gauche, les gauchistes, et même des gens plus proches mais effrayés par le non-retour de certains engagements. Mais, faisons toujours référence à ce qui fut fait en 74 à ce sujet, nous ne pouvons non plus au nom de cela fermer les yeux et tomber dans le défaitisme.

Pour adopter un moyen qui marche, pour pratiquer effectivement la solidarité, et la lutte directe contre ce que l'on n'accepte pas, il faut partir du principe que cela est possible !

Moins il y aura de sceptiques et de passifs, et moins il y aura aussi de «kamikaze», moins de victimes désespérées...

«Salvador Puig Antich est mort d'avoir voulu aller jusqu'au bout d'un projet trop grand pour lui, et il

est mort de la solitude d'un groupe décidé entouré par la léthargie semi-hostile d'un milieu qui se dit «révolutionnaire».

Au-delà des différences d'appréciation sur la façon de combattre, peut rester une volonté commune d'agir dans le même sens, d'empêcher un certain nombre de choses. Au-delà des différentes facettes de l'ennemi, reste le fait qu'il est toujours présent. Nous disons en parlant de Franco en 74 : «Comment faire face au fascisme et à la répression allant jusqu'à l'assassinat». Disons donc clairement aujourd'hui, ce fascisme-là est-il si vieux, et si loin de nous que cela? Nos démocraties sont-elles si douces que l'on puisse se contenter de déblatérer contre elles ?

Lorsqu'en France, très bientôt, nous verrons les têtes de nos 4 condamnés bien près de tomber, alors nous tous qui sommes contre la peine de mort, **devrons-nous seulement pleurer ?**



la cour de sureté de l'état



C'est la juridiction chargée de juger et de condamner les détenus politiques .

Le terme politique n'existe qu'à la discrétion du pouvoir. En gros, notre démocratie a des détenus politiques quand elle ne peut pas faire autrement.

1) Quand les raisons politiques ne peuvent être escamotées ou détournées.

2) Quand cette juridiction permet à défaut de faits concrets prouvés, de charger au maximum les prévenus.

3) Quand elle permet d'utiliser une garde à vue de six jours quitte ensuite à renvoyer les prévenus devant une juridiction criminelle, donc les assises - Cette pratique a été inaugurée par Giscard dans l'affaire dite des G.A.R.I.

Dans ce cadre-là, aucun recours n'est possible sur la légalité de la détention préventive, aucun pourvoi en cassation n'est possible contre les arrêts de la chambre de contrôle de la C.S.E.

Par contre, d'autres détenus pour des raisons essentiellement politiques peuvent être planqués dans des juridictions d'assises. C'est le cas actuellement des tahitiens écœurés par le comportement chez eux d'un pays auquel ils n'ont rien demandé , surtout pas de jouer avec leurs bombes au-dessus de leurs têtes.

C'est le 15 janvier 1963 que de Gaulle créait la Cour de Sureté de l'Etat pour régler ses comptes avec l'O.A.S. pendant la guerre d'Algérie. Mais cette juridiction demeure compétente en temps de paix pour juger les crimes et délits contre la sûreté de l'état.

Cette cour est le domaine réservé de l'état, donc il est inutile d'y chercher une quelconque justice, de quelconques droits. Les quelques magistrats écœurés par le rôle qu'ils y jouaient n'ont d'autre alternative que de démissionner. Ainsi en 1976 le procureur général Jonquères.

Que dire du traitement des prisonniers pieds et poings enchaînés durant les transferts. Que dire pour les détenus qui attendent jusqu'à sept mois pour une première instruction. Que dire enfin des condamnations prononcées de 10, 15 ans à l'encontre d'autonomistes bretons ou corses.

Et vu la surenchère de Peyrefitte au niveau des tribunaux de droit commun, il est à craindre que la C.S.E. relève encore la barre dans la répression qui lui incombe.

INTRODUCTION

Du 19 au 30 Janvier 1981, à Paris, la **Cour d'Assises** va juger 11 libertaires, inculpés en 1974, il y a **sept ans**. On les accuse de s'être trouvés à la périphérie des actions anti-franquistes revendiquées par les «Groupes d'Action Révolutionnaires Internationales» (G.A.R.I.) qui avaient pour but immédiat d'empêcher que le dernier dictateur européen ne tue d'autres militants, après le «garrotage» de l'anarchiste catalan SALVADOR PUIG ANTICH.

Ce procès est «remarquable» à plus d'un titre :

- les inculpés sont en liberté depuis sept années, mais devront connaître à nouveau les prisons françaises.
- les inculpés espagnols, **arrêtés en Espagne sous le règne de Franco**, ont depuis lors été amnistiés par le nouveau gouvernement espagnol.
- celui que l'on appelait «Franco la Muerte» est mort il y a six ans et depuis le régime espagnol a changé, et avec lui le contexte des relations internationales en Europe.
- Dès lors la tentation peut être grande pour la Justice de discourir sur les années 1980, alors que la page d'histoire sanglante que le ministère public réouvre est celle des années 1974-1975. Ce dossier a pour but de rappeler rapidement avant le procès :
- ce que furent les **crimes politiques** commis par le Caudillo en 1974 et en 1975

- les prises de position, les mobilisations qui montrent la **sensibilité générale** face à la situation que subissaient les opposants au régime franquiste, en Espagne.
- les positions spécifiques qui furent celles des «G.A.R.I.» à ce moment-là, leurs actions et leurs revendications.

«MORALE»

Qu'on le veuille ou pas, c'est dans cette lumière que baigne ce qu'il est convenu d'appeler «l'affaire Suarez», du nom du directeur de la Banque de Bilbao retenu par les libertaires du 3 au 22 Mai 1974. Il est enfin bon de rappeler, pour la «morale politique» de cette lutte qu'on peut constater qu'aucune peine de mort ne fut prononcée contre les militants du «MIL» (Movimiento Iberico de Liberacion) et du FRAP (Front Révolutionnaire d'Action Patriotique) qui devaient passer devant les Tribunaux militaires. Ce ne fut pas le cas, hélas, un an après. La «morale politique», si elle est pour l'accusation, qu'un homme -confortablement installé dans le «ron ron» des rouages de l'Etat totalitaire- fut retenu 19 jours hors des siens, elle est pour tous les anti-franquistes que cette action des «GARI» contribua à ce que des prisonniers soient libérés et que des **vies humaines soient épargnées**



DU PROCES DE PUIG ANTICH A SON

EXECUTION

LES REACTIONS

- 9 Janvier
 - Procès de militants du M.I.L. et de Puig Antich. Appel, en France de **de Bollardière, Laurent SCHWARTZ, A. KASTLER, JM DOMENACH, Joan BAEZ** etc...
- 10 Janvier
 - Peine de mort requise contre PUIG ANTICH
- 11 Janvier
 - déclaration de **Me Christian GROBET**, de la Commission Internationale des Juristes présents au procès de Barcelone : «certains droits de la défense ont été bafoués»
 - Appel de **Amnesty Internationale, PSU, Rouge, Lutte Ouvrière** etc...
 - «Le défi de Barcelone» de **Jean CASSOU** (le Monde du 11.1.74)
 - «...la violence s'avère la dernière forme possible de l'expression populaire...»

EUROPE

Près d'un millier de personnes ont manifesté, mercredi soir 8 janvier, dans le centre de Barcelone, pour protester contre la condamnation à mort de M. Salvador Puig Antich, militant de l'ex-Mouvement libertaire de libération (libertaire). Les manifestants ont lancé des drapeaux à l'effigie de la Liberté. C'est le général venant à la libération des forces de l'ordre et distribué des drapeaux à l'effigie de la Liberté. C'est le général venant à la libération des forces de l'ordre et distribué des drapeaux à l'effigie de la Liberté. C'est le général venant à la libération des forces de l'ordre et distribué des drapeaux à l'effigie de la Liberté.

- 12 Janvier
 - manifestations à Paris et Toulouse
 - déclaration du **Pr. Federico ALESSANDRINI**, porte parole du Saint-Siège «croyait savoir qu'une action était envisagée par le Saint-Siège en faveur du jeune anarchiste Catalan».
 - télégrammes au ministre espagnol de la Justice de la **CISL, d'Amnesty Internationale, des syndicats CGT, CFDT, FEN, du PCF, PSU, et de la Ligue des Droits de l'homme.**
- 17 Janvier
 - violente manifestation à Toulouse.

Libres opinions

Le défi de Barcelone

Par **JEAN CASSOU**

A l'heure où j'écris ces lignes, on ignore encore la suite qui sera donnée à la condamnation à mort de Salvador Puig Antich. Il peut être l'objet d'une mesure de grâce de la part du général Franco. En tout cas, il n'a pas été tenu compte de la seconde condamnation à mort, que, paraît-il, le procureur aurait demandée sous la pression des ultras. Cela montre la surenchère répressive qui se développe en ce moment en Espagne, décevant les espoirs de libéralisation qui, à un certain moment, avaient pu s'éveiller. A l'occasion de ce procès, des personnalités de différents pays, dont la France, avaient écrit au capitaine général de la IV^e région militaire, en appelant l'attention des pouvoirs franquistes sur l'émotion de l'opinion internationale et les dangers qu'il y avait à choquer profondément celle-ci par une recrudescence de sévérité dépassant les normes de l'action juridique. En réalité, le droit n'est plus invoqué que de façon contestable par ceux qui en disposent.

En conséquence de quoi, la violence s'avère la dernière forme possible de l'expression populaire, le seul recours possible de l'action oppositionnelle. Quant au pouvoir, possédant l'usage du système juridique normal et de l'appareil formidable de la police, il n'envisage plus, lui aussi, mais sans que cela soit aucunement fondé, que le procédé de la violence. Le seuil de la guerre civile est atteint, mais du fait du pouvoir lui-même. C'est le pouvoir qui risque d'apparaître comme coupable d'excès et d'abus de pouvoir. C'est l'ordre qui risque d'apparaître comme fauteur de désordre. Dans une heure aussi critique pour l'Espagne, et qui coïncide avec des crises analogues dans tant d'autres pays, sans doute conviendrait-il au régime franquiste de réfléchir aux responsabilités qu'il est en voie de prendre devant l'histoire de l'Espagne et devant le monde.

Le Monde du 11.1.74

- 24 Janvier
 - occupation de l'Office du Tourisme Espagnol à Paris par **Yves LE FOLL**, député PSU des Côtes du Nord et une trentaine de manifestants.
 - Trains arrêtés à Montpellier
 - Protestation du PSOE (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol)
 - Télégramme de **François MITTERAND** au ministre des affaires étrangères.
- 2 Février
 - Le conseil suprême de justice militaire examine le recours de Salvador PUIG ANTICH
- 17 Février
 - Condamnation confirmée
- 21 Février
 - Manifestations à Paris et Barcelone
- 22 Février
 - Intervention de **François-Xavier de BOURBON PARME** (carliste)
 - Le représentant de la C.E.E., **Sir Christopher SOANES**, demande la clémence à Mr Ullastres, ambassadeur d'Espagne auprès de la Commission Economique Européenne.
 - Appel de **Mme Angela GRIMAU**, veuve du leader communiste passé par les armes.

- 26 Février
 - L'ordre des avocats demande la grâce
 - Le **PCF** envoie un télégramme à Georges POMPIDOU et à FRANCO pour demander la grâce de Puig Antich
 - Manifestations à Paris, Montpellier, Nîmes.
- 2 Mars

L'assassinat de PUIG ANTICH

Révolutionnaire catalan exécuté par les bourreaux de Franco

Puig Antich étranglé. Comme au temps de l'Inquisition. D'ailleurs en Espagne, l'Inquisition est toujours en vigueur. Avec Franco, c'est simplement devenu une institution civile et laïque, une forme de gouvernement. Et c'est ainsi depuis 1938. Oui, Franco est un assassin. Oui, l'ouverture du gouvernement à Navarro est une baudruche. Oui, c'est le fascisme pur et simple. Bon d'accord, mais on n'a pas attendu cet assassinat pour le savoir. C'est pas une nouveauté ? Et à l'extrême gauche ?

Quelle justification supplémentaire peut-on trouver à l'action de l'ETA, à l'attentat contre Carrero Blanco ? Qui ne serait satisfait de la mort de Franco ? Qui n'y verrait un acte de justice élémentaire, une libération ? Qui peut prétendre que ce serait un acte imbécile, inutile, immoral ?

Et puis, cela ne peut suffire de dire que Franco c'est comme l'Inquisition. La barbarie est plus contemporaine qu'on ne veut bien le faire

10 n° c'est 20 F.
CCP : 339434 S. Toulouse.
Comm. paritaire N° 58018
Imprimerie Trente Quatre
On écrit à BP. 105 31013 Toulouse
Christian MARTRE est notre directeur de publication

LE GARROT

Le garrot (« garrote vil » en espagnol) est le système traditionnel employé en Espagne pour exécuter les délinquants de droit commun condamnés à mort. Le garrot est une sorte de collier de fer serré par une vis qui étrangle la victime en lui broyant les vertèbres cervicales. Si le bourreau agit avec adresse, la mort s'ensuit instantanément et sans douleur. Le garrot est employé en Espagne au moins depuis le dix-huitième siècle. Selon la tradition, le bourreau garde chez lui ses « instruments de travail » et les installe lorsqu'il est appelé pour une exécution.

— LE MONDE

Rien n'y avait fait. Franco avait fait étrangler PUIG. Il ne restait plus que les vertueuses indignations. Des manifestations eurent lieu à Barcelone, Madrid, Luxembourg, Bruxelles, Paris, Toulouse. Le **PCF** « condamne avec indignation les responsables de l'horrible exécution ». **La ligue des Droits de l'Homme** : « Le dictateur espagnol est demeuré tel qu'il était aux heures de son compagnonnage avec Hitler et Mussolini ». Le Vatican, lui, déplore « avec amertume ».

A l'étranger, les manifestations en faveur du militant catalan avaient été très nombreuses depuis deux mois. Des milliers de lettres et de télégrammes avaient été adressées aux autorités espagnoles. Vendredi, dans le Figaro, l'académicien Thierry Maulnier s'associait personnellement à cette campagne parce qu'il s'agissait « de la vie d'un homme ».



AUTRES ACCUSES

En plus les GARI demandent la libération des détenus du MIL, Oriol Solé SUGRANYES, José Luis PONS-LLOBET, Francisco-Javier GARRIGA-PAITUVI, Maria-Augustia MATEOS FERNANDEZ, amis de Puig Antich.

Oriol SOLE SUGRANYES, après avoir milité dans un groupe dissident du PSUC (communiste) et participé à des revues comme « Que hacer » (Que faire?) et « Nuestra Clase » milita activement au MIL. Arrêté en Septembre 1973, promené enchaîné dans les rues de PUIGCERDA, torturé, il fut condamné à 30 ans de prison lors du procès où Puig Antich fut condamné à Mort. **Début Juin** devait avoir lieu un procès et le « fiscal » (procureur militaire) avait fait savoir qu'il demanderait la peine de mort.

José Luis Pons LLOBET, ancien militant des « Jeunes Universitaires Révolutionnaires » dans les années 72, milite au M.I.L. en 1973. Arrêté et torturé en même temps que O.S. Sugranyes, il risquait 30 ans de prison.

Le 22 Mai 1975, le banquier Suarez était relâché et le communiqué suivant parut dans la presse :

COMMUNIQUE

Les proches de M. Suarez ont accepté de répondre favorablement à nos exigences. Le gouvernement espagnol vient de son côté, de nous accorder certaines « promesses » concernant nos revendications. Aussi, et sauf événement de dernière minute, nous allons prendre des dispositions pour libérer ce représentant du franquisme et du capitalisme mondial qu'est M. Suarez.

A partir de là, nous donnons deux mois au gouvernement espagnol pour éviter toute nouvelle action de notre part.

G.A.R.I.

21-5-74

Aucune peine de mort ne fut prononcée. Un an après, Franco étant mort, tous les inculpés furent amnistiés et libérés.

APRES LA MORT

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

LA NATION : mœurs impitoyables des régimes totalitaires.

« Même si la culpabilité était irréfutable, ne reste-t-il pas que le crime n'était évidemment pas

un crime crapuleux, que ce fut au contraire un acte que la conjoncture politique explique si elle ne le justifie pas entièrement ? »

« Les sociétés doivent se défendre. C'est vrai. Mais il ne l'est pas moins que tout devient possible lorsque, contrairement à la nôtre, elles étouffent la liberté, c'est-à-dire la seule vraie vie, et conduisent ainsi à la révolte. Saint Thomas d'Aquin lui-même ne va-t-il pas jusqu'à justifier, à la limite, le tyrannicide quand les excès du tyran deviennent tels qu'il n'y a plus d'autres moyens de les faire cesser ? »

« Que les mœurs, en tout cas, continuent d'être impitoyables dans tous les régimes totalitaires jusque dans la seconde moitié de ce vingtième siècle ! »

(JACQUES DE MONTALAIS.)

L'HUMANITE : son sang n'a pas coulé en vain.

« Les communistes continueront à unir, à rassembler, à édifier cette union populaire dont la nécessité est éclatante. Ils combattront ceux qui divisent.

« Ils les combattront non par intérêt mesquin de parti mais dans l'intérêt de toute la gauche. » Il n'était pas des nôtres le jeune homme mort pour l'Espagne au matin de samedi. Son nom, pourtant, s'inscrit désormais près des noms de tous ceux qui haïssent le fascisme.

« Son sang ne peut avoir coulé en vain. Ni celui de Grimau. Ni celui de Jara. De toutes les leçons qui jaillissent de leur sacrifice, la plus forte est celle qui pousse à unir les forces de libération. Malgré les Günter Grass. »

(LAURENT SALINI.)

LE FIGARO : le vrai scandale...

« Le vrai scandale dans cette affaire résulte des méthodes expéditives, de l'absence de garantie réelle imposée par le système judiciaire espagnol. »

« C'est là l'héritage du régime totalitaire instauré en 1939, et, quelles que soient les bonnes intentions de certains ou leur opportunisme, on voit mal comment ils pourraient résoudre cette quadrature du cercle : introduire de véritables ferments de libéralisme sans changer un système institutionnel qui les rejette par définition. »

(PHILIPPE NOURRY.)

- le 6 Mars
 - Manifestations à Madrid, Barcelone, Rome, Milan, Gênes.
 - **Mr Gabriel PERRONET**, secrétaire du Parti Radical : « douloureuse indignation », « dégoût et réprobation ».
 - Grève des Universités espagnoles.
- le 12 Mars
 - Emeutes à Paris, manifestations à Lyon, Bayonne, Nîmes...
 - La mémoire collective est ainsi parcourue par un pesant martyrologue...

La chronologie précédente nous montre que de tout horizon politique, du Vatican au Parti Radical, en passant par la CEE ou le Parti Communiste, les appels se firent insistants pour demander vie sauve pour Puig Antich : A Paris, Toulouse, Montpellier, Nîmes, Barcelone, Madrid, Bruxelles, Luxembourg, Rome, Milan, Gênes etc... les manifestations. De jour en jour la pression publique s'amplifie.

Et le 2 Mars, Puig Antich est garroté.

Ainsi, aucune protestation humanitaire, aucune manifestation démocratique n'a pu faire reculer la guerre hystérique menée par l'assassin qui dirige l'Espagne.

« L'amertume », « le dégoût et la réprobation » furent en même temps celles de la colère et celles de l'impuissance.

Après l'assassinat de l'anarchiste catalan tout permettait de penser que Franco n'allait pas s'arrêter en « si bon chemin ». Cette « sensation » allait s'avérer dramatiquement fondée en 1975. De très lourdes peines avaient été prononcées contre des militants du M.I.L. (José Luis Pons LLOBET : 30 ans), certains mourraient à petit feu dans les prisons espagnoles, comme Santiago Soler Amigo. Enfin des militants du FRAP (maoïstes du « Front Révolutionnaire d'Action Patriotique ») arrêtés en 1973 risquaient la peine de mort.

Le 3 Mai 1974, le directeur de la Banque de Bilbao à Paris était enlevé. L'action était revendiquée le 7 Mai par les « Groupes d'Action Révolutionnaires Internationalistes » (G.A.R.I.). Pourquoi ?

Communiqués des G.A.R.I. + Communiqués des G.A.R.I. + Communiqués des G.A.R.I.

COMMUNIQUE N.1

Le rapt de Mr SUAREZ, directeur de la Banque de Bilbao à Paris constitue notre réplique à la répression actuelle contre le Mouvement Révolutionnaire Espagnol.

Après l'assassinat de Salvador Puig Antich nous ne permettrons d'aucune manière une nouvelle exécution.

Si vous savez voir où sont vos intérêts, nous ne donnerons pas de publicité à cette affaire. Vous porterez les responsabilités des conséquences sur Mr SUAREZ.

Si vous voulez donner une solution rapide et sans bruit à la situation de Mr SUAREZ, il vous faut accepter les conditions suivantes :

- Annonce immédiate du réquisitoire du Procureur contre ORIOL-SOLE SUGRANYES et ses compagnons ainsi que la date du procès (jugement)

- Mise en liberté immédiate de Santiago Soler-Amigo (Epileptique et ancien polyomélie) en considération de son mauvais état de santé.

- Application de la liberté conditionnelle pour tous les prisonniers qui commencent un temps de réduction de peine.

Nous attendons seulement quatre jours à partir de la date d'aujourd'hui pour que vous rendiez publiques les mesures précitées.

G.A.R.I.

(Groupe d'Action Révolutionnaire Internationalistes)

COMMUNIQUE

*PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA PRESSE
LES RAVISSEURS DE M. SUAREZ
EXIGENT LA LIBERATION DE CINQ PRISONNIERS *

Les groupes d'action révolutionnaire internationaliste qui revendiquent le rapt de M. Angel Suarez, directeur de la succursale française de la banque de Bilbao à Paris, enlevé le 3 mai dernier à son domicile de Neuilly (haut de Seine) nous ont adressé la lettre suivante :

« L'enlèvement de M. Suarez, directeur de la banque de Bilbao, est notre réponse à la répression actuelle contre le mouvement révolutionnaire espagnol. »

Après l'assassinat de Salvador Puig Antich, nous ne permettrons en aucune façon une nouvelle exécution.

Bien que nous ayons envoyé directement un communiqué contenant nos premières exigences à l'ambassade espagnole, nous n'avons reçu aucune réponse. Au contraire celle-ci a voulu faire croire que nous avions gardé le silence.

Pour clarifier la situation, nous nous adressons désormais au gouvernement espagnol par l'intermédiaire uniquement de la presse.

Nous exigeons à partir de la publication de ce communiqué :

- 1°) La libération de nos camarades :
 - Oriol SOLE-SUGRANYES;
 - José Luis PONS-LLOBET;
 - Santiago SOLE-AMIGO (gravement malade);
 - Francisco-Javier GARRIGA-PAITUVI;
 - Maria-Augustia MATEOS FERNANDEZ; (1)

et qu'il soient conduits à une frontière de leur choix, leur déclaration dans la presse du pays qu'ils auront choisi sera pour nous une garantie suffisante de leur liberté.

2°) L'application de la liberté conditionnelle pour tous les prisonniers qui entrent dans la période de « réduction de peine ».

Les appels larmoyants à la pitié et les pièges grossiers des polices française et espagnole sont inutiles.

Nous rappelons que le gouvernement espagnol, insensible à tout appel, a assassiné notre camarade PUIG ANTICH ».



APRES LE FAMEUX

"COUP DE FILET DES FLICS"

"L'affaire SUAREZ, en tant qu'événement spectaculaire est effectivement terminée, comme l'affirme

(1) - Il s'agit de cinq militants emprisonnés en Espagne dont l'un, Oriol Sole Sugranyes, âgé de vingt-cinq ans, est passible de la peine de mort : quant à Francisco Javier Garriga Paituvi, âgé de vingt quatre ans, membre du mouvement Ibérique de Libération il avait été arrêté avec Salvador Puig Antich le 23 septembre 1973. C'est au cours de cette arrestation qu'un des policiers fut mortellement blessé.

la presse, contente de voir les méchants punis et l'innocente victime retrouvée saine et sauve. Ce qui n'est pas terminé, c'est l'affrontement entre notre volonté révolutionnaire et le pouvoir franquiste, c'est notre combat, c'est notre force d'intervention dans un monde capitaliste qui affecte de voir en nous des "désespérados", et non un regroupement de gens déterminés à agir pour le détruire, en liaison avec tous ceux qui luttent.

Qu'il y ait eu ou non demande de rançon, notre démarche était claire, et nos buts politiques. Le gouvernement de Franco le sait bien, qui a commencé à céder sur plusieurs points. Car malgré ses communiqués contradictoires il a été obligé de reculer par rapport aux compagnons emprisonnés, pour lesquels la peine de mort était requise à l'origine.

Quant aux arrestations qui ont eu lieu en France et aux recherches qui se poursuivent pour traquer les "coupables", elles montrent clairement le sens réel de la politique française : l'Espagne désire entrer au Marché Commun. La moitié des français, représentés par Giscard, désire l'y aider de tout cœur. Mais pour cela, il faut cautionner le fascisme, les tortures, les assassinats, en se mettant au même diapason. Il doit être difficile pour cette moitié de président d'inaugurer sa carrière par l'embastillement de ses premiers prisonniers politiques ; Giscard promet que ça va changer, et que les français seront surpris. C'est vrai qu'ils le sont : jamais on n'avait vu une telle coopération policière franco-espagnole ! Hier la moitié des français, Mitterrand en tête, intervenait auprès de Franco pour éviter que Puig Antich soit exécuté ; aujourd'hui que notre compagnon a été assassiné et que plusieurs autres risquaient le même sort avant que nous n'intervenions, la droite française lâche sa police, et ose arrêter des gens accusés d'avoir donné leur appui à une action qui s'est révélée efficace pour obtenir un résultat espéré par beaucoup.

Quant au noyautage de nos groupes par les polices et leurs communiqués triomphalistes, ils nous font bien rigoler : Ottavioli, il y a un noyau dans ton fromage ! Ottavioli, Bernard, arrêtez votre ridicule chasse aux sorcières : nous avons porté assistance à nos camarades en danger de mort, ce que préconisent vos lois et vos principes moraux.

Ces précisions données, nous rappelons au gouvernement espagnol nos exigences :

- Libération de nos camarades, reconduits à la frontière de leur choix
- Libération des prisonniers ayant effectué les trois-quarts de leur peine.

Nous avons tenu nos engagements, au gouvernement espagnol de tenir les siens dans les délais fixés."

G.A.R.I.

1^{er} JUILLET

La Presse a fabulé
les révolutionnaires se terrent
le GOUVERNEMENT ESPAGNOL se croit oublié...

QUELQUES PRECISIONS POLITIQUES SUR CE QUI N'EST PAS UN FAIT DIVERS.

Salvador Puig ANTICH est mort d'avoir voulu aller jusqu'au bout d'un projet trop grand pour lui, et il est mort de la solitude d'un groupe décidé entouré par la léthargie semi-hostile d'un milieu qui se dit "révolutionnaire".

Le sommeil des réfugiés espagnols en Europe, le silence et l'inaction face au problème des agissements les plus clairs du fascisme à l'heure actuelle ont favorisé depuis plus de 30 ans l'installation en toute tranquillité d'un tel régime en Espagne et son acceptation plus ou moins claire par les démocraties voisines ; ce régime est aussi bien soutenu par la grande terreur et l'inefficacité de ceux qui sont censés le combattre, que par ses propres forces et l'appui des gouvernements à demi-favorables, suivant leur intérêt.

(.....)

De ce qui précède doit ressortir ce que nous ne voulons pas être :

- ni des terroristes que l'on regarde s'agiter sans se mouiller, voués à aller toujours de l'avant, toujours plus seuls et plus imprudemment, connaître comme dans un film une Apogée puis une descente vers une "happy end" de la justice et de l'ordre.
- ni des révolutionnaires de salon, ni des syndicalistes avancés mais prudents...
- ni des militants d'un quelconque parti révolutionnaire avec l'optique d'une prise de pouvoir, nous ne donnons pas de ligne de conduite, nous ne posons pas d'actes exemplaires..

Ce dont nous sommes persuadés, si nous critiquons brochures et manifs, alibis et bonne conscience, théories à n'en plus finir, c'est que les luttes efficaces sont celles qui se mènent et non celles dont on rêve, aussi parfaites soient-elles en rêve (cela certes est le plus facile), c'est qu'à n'importe quelle époque, en

n'importe quel lieu, il en est une à mener. Chacun affronte dans sa vie, ou ressent de façon concrète les problèmes d'une oppression que nous sommes tous d'accord pour déclarer inacceptable. Chacun peut donc pour sa survie et sa "liberté", cesser d'accepter l'inacceptable et pour cela chercher les moyens d'une destruction efficace.

C'est la volonté d'aboutir à ce que nous désirons, c'est à dire la destruction du capitalisme sous toutes ses formes, aussi bien démocratiques que fascistes, et non pas le désir d'affirmer des idées contestataires, qui indique dans chaque circonstance quel moyen employer et contre qui. Ce qui importe, c'est de déterminer qu'on agira en fonction d'une lutte à mener, en se sentant capable de faire pour cela tout ce qu'il faut, et non pas de devenir les spécialistes de tel ou tel genre d'action, en s'y croyant prédestiné.

(.....)

Une pétition, une manifestation à l'étranger, un cocktail molotov contre une vitre sont des moyens dérisoires et inutiles face au franquisme. Ceux qui les ont employés auraient pu dire avec le PCF : "Il n'était pas des nôtres" (et c'est pourquoi on se contente d'un geste inutile qui nous donne bonne conscience et qui ne nous engage pas).

(.....)

Donc - pour éviter le sort de Puig à ses camarades encore emprisonnés, et parce que nous nous sentons concernés pour avoir vu l'échec, clairement, de toutes les méthodes traditionnelles ;
- pour montrer que l'on peut agir, à l'heure actuelle et gêner un gouvernement qui se déclare toujours vainqueur ;
- pour attirer l'attention une fois de plus sur la dureté réelle de ce gouvernement, sur ses comédies et tentatives pour entrer dans le marché commun, et à présent même pour tâcher d'enrayer les révoltes en mettant en avant la fraction libérale, qui soutient "les durs" d'un côté et jette un oeil sur le Portugal en même temps (présenter une solution aux gens avant qu'ils n'en trouvent une eux-mêmes par la bagarre...)

(.....)

Nous avons jugé bon d'intervenir, et d'avoir une monnaie d'échange système indispensable, même pour obtenir le minimum qui est de se faire entendre, et tant pis si c'est "terroriste"

L'enlèvement de B.SUAREZ ne représente pas l'action de notre vie et n'a pas de valeur en soi si c'est un fait divers sans causes ni suites. Ce n'est pas non plus un échec, en tant qu'épisode d'une lutte plus générale et plus continue.

(.....)

Il s'est passé au cours de cette affaire tous les phénomènes classiques :

- camouflage par la presse des déclarations et des faits réels
- attente dans l'expectative des révolutionnaires.
- flicage très serré et étroite collaboration des polices françaises et espagnoles (flics espagnols participant aux perquisitions, interrogeant et observant les personnes arrêtées...) sans qu'une personne ne s'émeuve...
- profonde crédulité de tous par rapport aux récits ridicules de la presse.
- jugements, critiques, puis indifférence dès qu'il a semblé que "l'évènement" était terminé..

(.....)

Dans le cas précis des revendications au gouvernement espagnol (libération de prisonniers et mise en liberté conditionnelle de tous les autres), il est indispensable que l'action continue, de plus en plus dure et rapide; le gouvernement doit céder et il le fera même s'il ne le reconnaît jamais et le camoufle...

(.....)

Il n'y a donc pas d'anarchistes désespérés qui veulent jouer les héros seuls, et miser leur vie sur une belle action. Pas du tout.

- Puisque nous disons que l'action continue jusqu'à son issue favorable.
- Puisque nous faisons appel à tous et non pas à des spécialistes de l'action violente, que chacun fasse le choix de l'organisation pour intervenir (car ce ne sont pas des suicides que nous demandons)
- Puisque, au-delà de cet affrontement avec le gouvernement espagnol (dans lequel nous devons gagner) nous affirmons que la lutte se mène sur tous les fronts et contre l'oppression sous n'importe lequel de ses aspects.

G.A.R.I.

EXTRAITS DE LA BROCHURE "RAPTO EN PARIS"



LES INCULPES DU 19 JANVIER.

- Octavio ALBEROLA - monteur offset au «Quotidien de Paris»

- Ariane GRANSAC-SADORI, artiste peintre

- Lucio URTUBIA, artisan carreleur

- Anne URTUBIA, laborantine

- Jean Helen WEIR, infirmière

- Chantal CHASTEL

- Georges RIVIERE, maquettiste, rédacteur de presse

- Annie PLAZEN, responsable de diffusion de presse

- Pierre GUIBERT, professeur d'éducation physique

- Danièle HAAS, étudiante.

Après la libération de Suarez, ces 10 personnes sont arrêtées en France. Cataloguées «d'auteur du rapt» dans les premières heures, elles se trouvent finalement d'être inculpées, certains de complicité d'enlèvement, d'autres de recel qualifié. Elles sont alors détenues au minimum pendant 2 mois, au maximum pendant 9 mois. Il appartiendra alors à la défense et à l'accusation de discuter de ces inculpations, puisque procès il y a.

Les inculpés ont des différences et des points communs.

Différences d'âge, de nationalité, d'engagement politique : certains sont militants libertaires dans les organisations de vieille date, on les retrouve à la C.N.T. (Confédération Nationale du Travail, groupe anarcho syndicaliste) à la FIJL (Fédération Ibérique des Jeunesses Libertaires), dans des comités de Soutien aux réfugiés d'Amérique Latine etc... D'autres se définissent Communistes Libertaires en dehors des organisations anarchistes classiques. D'autres enfin sont des amis de ces militants.

Des points communs : militants ou sympathisants, ils ont tous une profonde horreur du totalitarisme d'où qu'il vienne et se sentent, de cœur et d'esprit, du côté des opprimés qui luttent. Position politique et position morale ne peuvent être étrangères l'une à l'autre : la camaraderie, la solidarité internationaliste, ça existe ! Seul l'égoïste chevronné, ce qui est aussi une attitude et morale et politique, peut trouver «étonnant» que des hommes et des femmes puissent s'aider sur la base de la confiance, peut trouver «étonnant» que des libertaires qui font de l'information, de l'édition, aient eu durant les années noires du franquisme **l'activité illégale** de faire passer tracts, affiches et brochures outre-Pyrénées. «Etonnant» toujours que, vu la présence **constante** de la police espagnole en France, la chasse aux réfugiés politiques du Pays Basque à la Catalogne (certains inculpés furent déportés à l'île d'Yeu en 1976, et d'autres, alors imprimeurs, interpellés), cette activité dût se faire avec prudence et parfois avec précipitation. «Etonnant», toujours, que devant le fait **accompli** (ce n'était pas de la propagande... mais de l'argent... venant d'où?) certains ne jugèrent pas bon d'aller dénoncer leur camarade à la première gendarmerie venue. En cela, c'est vrai, ils sont coupables!

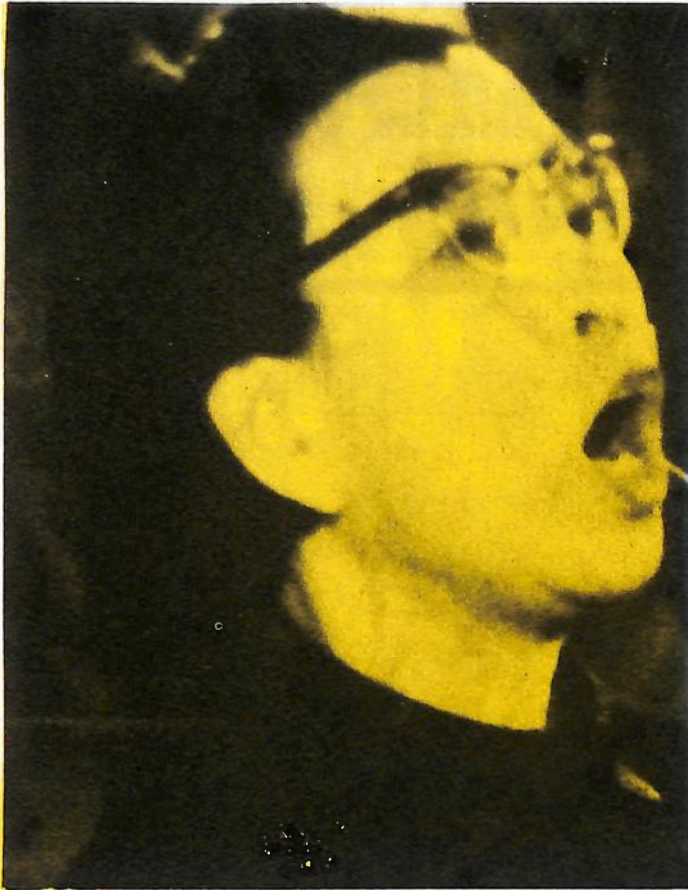
Voilà la page d'Histoire -le franquisme-, les actions de **résistance** -les G.A.R.I.- et les hommes et femmes -les 10 inculpés- dont il sera question dans un procès qui n'est pas à l'honneur de la démocratie française.

CHINE : VEUVES MAOS DEUX FOIS

Le pouvoir avait déjà, du temps de Mao, montré son muffle totalitaire. La « Révolution Culturelle » était un beau règlement de compte entre les dirigeants, sur le dos d'un prolétariat que les dirigeants maoïstes mobilisaient au nom d'une critique des « nouveaux mandarins ». On se souvient « les habits neufs du président Mao ». C'était l'époque où, en France, les curés rouges appelés « maos » alliaient myopie sur leur « modèle » et capacité notoire de manipulation (comment faire aboutir ce pari : réintroduire la mouvance anti-autoritaire d'après Mai 68 dans les schémas staliniens...)

Aujourd'hui on brûle les Idoles. Les « veuves maos » se recyclent et, hurlant toujours avec les loups, brûlent ce qu'ils ont adoré. Hier ils criaient « vive Mao, notre grand timonier » (c'est comme pour Giscard, il y a toujours quelqu'un à la barre pour mener le prolétariat en bateau) aujourd'hui c'est « apocalypse Mao ». Les intellos de service ne savaient rien, ne voyaient rien, bien sûr, comme leurs papas du temps de Staline. Bref, chaque génération aura eu ses escrocs...

En Chine on règle les comptes. La « bande des Quatre » est jugée. Sans aucune pudeur l'Etat chinois exhibe une farce sordide digne des procès des « révisionnistes » de Moscou. Mais « la veuve rouge » (la vraie), de procureur impitoyable qu'elle était devient dérisoire en tant qu'accusée. Son masque haineux et hystérique, détestable en ce qu'il exprimait la contre révolution stalinienne, devient respectable tant est grand son orgueil -et sa dignité- à ne rien renier. Ses convictions sont sans le pouvoir, et la répression



qu'elle subit laisse apparaître sa conviction. Qu'elle soit sans pouvoir devrait suffire. Mais ses anciennes victimes, par contre, revenues au pouvoir laissent transparaître leur veulerie. Hargneux, vengeurs, comme hier ils ont été soumis. Chacals, coyottes tournant autour d'une accusée qu'ils ont d'autant plus hâte d'éliminer qu'elle leur plonge joliment le nez dans leur fiente. La mère Mao a bien raison d'entraîner avec elle tout l'appareil dirigeant du PC chinois, largement coupable. Mais là où elle est piégée, c'est que ses procureurs attendent cela d'elle : qu'elle dénonce. Ainsi peuvent-ils limoger ou mettre à la retraite et prendre la place avec légitimité. Hau Kuo Feng est déjà en résidence surveillée.

En filigrane de tout cela : **le «Peuple»**

Celui-là, il est partout (cf article sur les Assises). Pendant Mao et la « bande des quatre » défilant au pas avec le Livre Rouge, peuple potiche des « procès populaires » tant chantés, en France, par la « Gauche Prolétarienne »; après Mao, peuple faisant la claque et riant grotesquement...

Ce peuple-là, manipulé, soumis, mais à un moment souverain et vindicatif pour cautionner tous les mauvais coups des cliques dirigeantes, peuple au nom de qui on juge et on tue: ce théâtre odieux du pouvoir qui assène sa justice privée mais réputée collective: cet accusé qui devient aussi respectable que l'est un loup poursuivi par une meute de chiens... est-ce seulement la Chine lointaine dont il est facile de rigoler? Changez de décor et de meute, chantez de mots et de drapeau...

On se croirait à s'y méprendre sur notre bonne vieille France...

HERITAGE



1974. Depuis de nombreuses années déjà, Franco maintient l'Espagne dans son garrot. Face à cette emprise de nombreux hommes et femmes se sont rebellés. Emprisonnés (ées), torturés (ées), écrasés (ées), il fut nécessaire de passer à un type d'action plus violente, de se battre physiquement afin de répondre (et non pas de provoquer) à ces tortures et répressions. Dans les démocraties avoisinant l'Espagne, dans ces pays où la liberté de parler existe surtout pour les gouvernants qui disposent de tous les moyens d'expressions, on se tait. Ils se taisent, tous ferment leur gueule comme ils l'ont fait pendant de nombreuses années, ceux qui avaient le pouvoir à l'époque et ceux qui l'ont aujourd'hui. Bordel une situation pareille (se reporter au dossier de presse) ça nécessitait au moins une déclaration de guerre, ça méritait au moins une déclaration de guerre, ça méritait au moins que l'on file un grand coup de poing sur la table à la télévision et que l'on dise : « Franco y'en a marre, trop c'est trop. »

Qu'est-ce qui vous a empêché de le faire. D'accord, Pompidou était peut-être un peu faiblard, et lever le bras l'aurait épuisé; mais, quand même, on aurait pu l'aider. Vous auriez pu foutre les ambassadeurs dehors, ça se fait et c'est pas trop contraignant, vous le faites d'ailleurs tous les jours, avec les travailleurs immigrés et leurs familles, avec les réfugiés politiques.

Giscard, t'aurais pu partir, déguisé en Tartarin, ton fusil sur l'épaule, t'aurais été beau sur les Pyrénées à te battre contre la garde civile, on t'aurait même donné une soirée entière de télévision pour ça. Mais ça, c'est emmerdant, c'est plus difficile que d'abattre, avec quelques uns de tes potes, 1300 pièces de gibier en un week-end à Rambouillet. J'espère au moins que t'as rien laissé pourrir. Et puis c'est difficile de se prononcer sur ce qui se passe ailleurs, autrefois et aujourd'hui quand on a, soi-même quatre personnes qui sont entre ta vie et ta mort. Quartiers de bidoche dans le quartier des condamnés à mort.

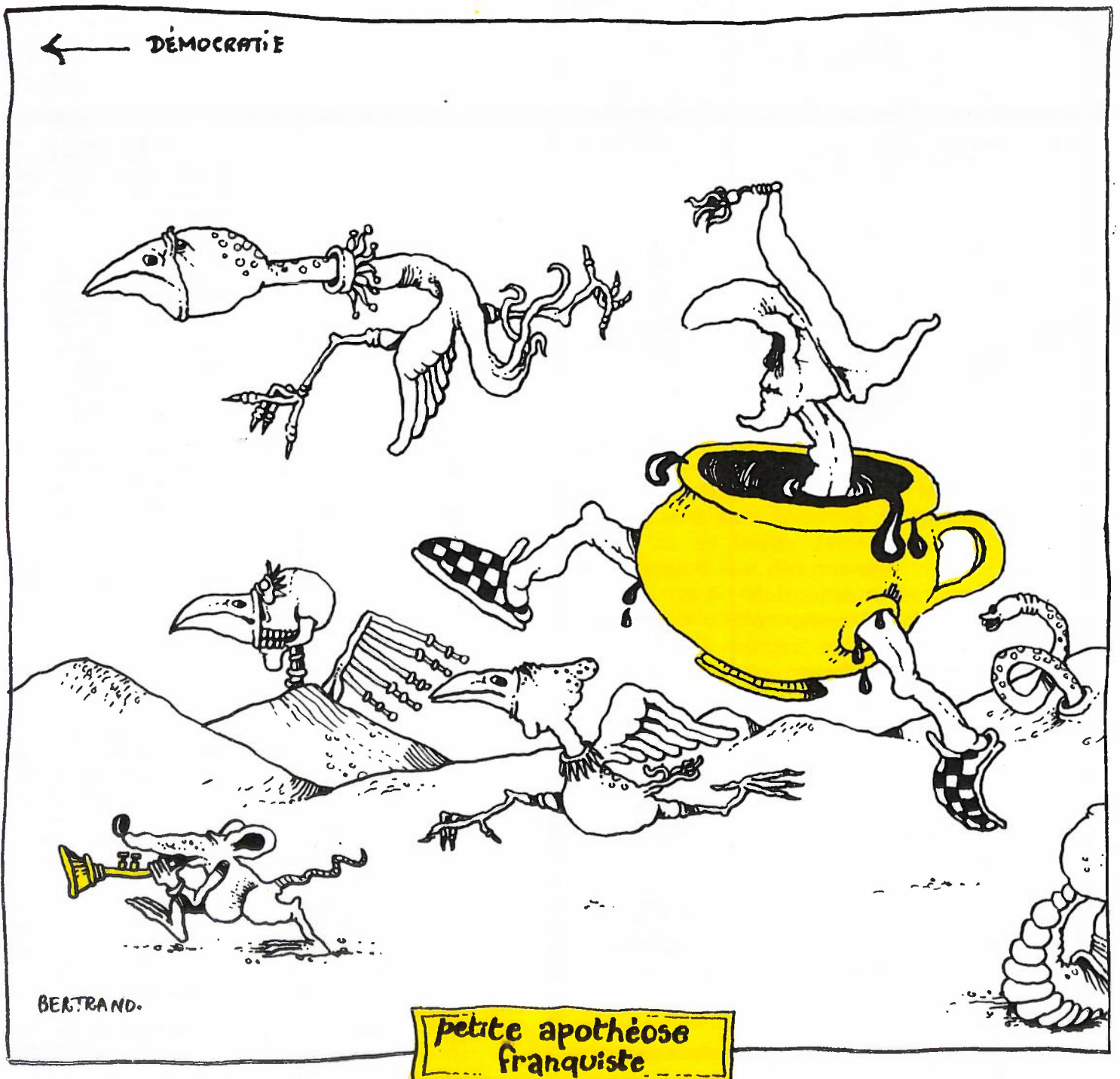
Et toi Peyrefitte, où c'est que t'étais pendant tout ce temps-là? Planqué dans quelque château, perché en haut d'une montagne froide et sinistre, complotant, préparant déjà ce projet qui porte ton nom. T'as sans doute buché les lois en vigueur sous le régime franquiste, ou alors t'as été illuminé par Franco, parce que c'est plutôt salé ce que tu nous a pondu là.

Y'a aussi, Raymond, bedonnant, porcine, l'air satisfait. Tu te trompes jamais dans tes opérations. Pas d'erreurs de virgules, ni de zéro, t'es le premier de la classe en calcul. Bon élève, écoute bien son maître. Pourrait faire mieux, mais s'applique déjà pas mal. Tu nous baises avec une règle graduée, à coup de pourcentages et du coût de la vie. Ah! putain, que vous formez une belle équipe, épaule contre épaule, on se soutient et quand on est aussi méchant que vous l'êtes y'a pas de place pour les moutons (Boulin, ministre du travail suicidé)

Je ne comprenais pas exactement comment c'était fait une démocratie. Mais aujourd'hui avec cette affaire de procès en voyant ce qui s'est passé en Espagne sous Franco, je pense avoir pigé. Sous un régime dit totalitaire, autoritaire, un seul homme porte le chapeau (en théorie), tandis que dans un régime dit démocratique c'est comme pour un régime de bananes, il faut être plusieurs pour le former. Un président, plusieurs ministres

ayant ouvertement, mais individuellement des projets et une façon de gouverner fasciste, tous ensemble vous donnez naissance à un régime de bananes démocratiques-fascistes. C'est un régime autoritaire et totalitaire dans la pluralité.

Alors. Alors incapables de se prononcer à l'époque sur un régime fasciste et par rapport à un dictateur. Tout aussi incapable de le faire avec d'autres régimes fascistes et d'autres dictateurs aujourd'hui. Vous persistez en mettant en place des mesures économiques de restriction, des mesures judiciaires de répression sous un vernis démocratique. Franco a été en quelque sorte un modèle de gouvernement, votre gouvernement sera un modèle pour les futurs régimes autoritaires et totalitaires fascistes.



UNE SEMAINE AVANT LE PROCES, LES JURES PARLENT : QUELQUES UNS SE PRONONCENT.

Dans la mesure où tout Français inscrit sur les listes électorales peut être désigné comme juré dans un procès d'Assises, nous avons voulu savoir en rapport avec le procès du 19 janvier 1981, ce dont un juré peut se souvenir au sujet du franquisme et de Franco (six ans après sa mort), et sa position dans un tel procès. Ces questions ont été posées sur le vif, vendredi 2 et samedi 3 janvier 1981, à des personnes âgées de 20 à 65 ans, de professions très diverses.

L'enquête que nous avons réalisé dans les rues de Toulouse est constituée de deux parties :

- dans la première partie, nous avons demandé aux gens quelle serait leur position en tant que juré dans le procès que nous avons situé assez brièvement.
- dans la deuxième partie, par contre, nous avons précisé les faits et la situation

politique, les motifs d'inculpation et les conditions du procès.

Dans la majorité des cas, les gens ont pu situer Franco, souvent en termes imprécis. Très peu ont pu situer Puig Antich et les luttes anti-franquistes menées par les révolutionnaires en Espagne ou en France.

Deux personnes nous ont dit qu'elles ne seraient jamais juré, quel que soit le procès, et une femme, professeur nous a dit que ce procès devrait être politique et non pas un procès d'Assises, et qu'en toute logique, elle refuserait d'être juré.

Une grande partie des personnes interrogées n'ont pas voulu ou n'avaient pas suffisamment d'éléments pour se prononcer, chose qu'elles auraient néanmoins eu à faire en tant que juré dans un procès d'Assises.

QUI ETAIT FRANCO ?	QUI ETAIT PUIG ANTICH ?	SI VOUS ETIEZ AMENE A ETRE JURE DANS UN PROCES D'ASSISES PORTANT SUR DES PERSONNES QUI SE SONT BAGARREES CONTRE LE FRANQUISME EN 1974 ET DONT LE PROCES VA AVOIR LIEU LE 19 JANVIER 1981, QUELLE SERAIT VOTRE POSITION ?	PROFESSION	AGE
Oui, je le sais. En attendant, je vois des Franco là-bas qui sont en train de me mettre une contravention...				
C'est sérieux... C'était un dictateur pour l'Espagne.	Je ne connais pas.	Je serai pour eux certainement	Stagiaire électronique	28 ans Homme
Un Espagnol qui a dirigé l'Etat espagnol	Je ne connais pas.	Ca dépend des opinions politiques qu'on a. Moi je ne suis pas de droite, alors bien sûr j'aurais pas la même influence que quelqu'un qui est de droite. Tout ce que je peux vous dire, on sera partisan automatiquement.	Ingénieur	29 ans Homme
Franco il est crevé et bon débarras. Il a qu'à aller se faire foutre.	Non je ne connais pas	De toute façon, tout ce qui est franquisme et fascisme, ... Pfiiii... [bras d'honneur] Vous comprenez, j'ai fait la guerre d'Espagne [du côté républicain, précisa-t-il]		60 ans Homme
C'était un fasciste	Oui, il a été assassiné par Franco	Faut dire les conditions du procès. Moi je ne serai pas juré. Je suis contre la justice telle qu'elle est. Si j'étais juré je me récuserai. Je les soutiendrai, je ne les jugerai pas.		30 ans Homme
Quand même oui. On ne l'a pas oublié. C'est le général qui a gouverné l'Espagne après la guerre de 36	Non, je ne sais pas.	C'est un procès politique ça dites. On me demanderait au départ d'être juré. Si c'est un procès politique, je crois qu'on n'a pas à le juger en cours d'Assises. Au départ il me semble que le juré doit refuser de participer. Ce serait ma position première	Professeur	39 ans Femme
Oui, bien sûr. Il est mort y a pas tellement longtemps	Non je ne sais pas.	Comment ça se fait qu'ils sont jugés à Paris. Je ne peux pas vous répondre parce que je n'ai pas d'élément là	Sans	34 ans Femme
Le général Franco, il commandait l'Espagne.	Qui ? Ah non !	J'ai entendu dire qu'avant sa mort, Franco avait exécuté des jeunes gens. J'ai trouvé ça horrible. Moi je les acquitterai ces gens, parce que à partir du moment où chacun n'est pas libre de ses opinions, je trouve que c'est pas bien.	Sans	45 ans Femme
En Espagne. Qu'est-ce qu'il était en Espagne à part le chef ? Elu ? le roi ?	Non, je ne connais pas.	Je ne sais pas	Etudiante	25 ans Femme
Tout et rien. Pour moi un salopard.			Retraitée	65 ans Femme
Je ne sais pas.	Je ne sais pas	Je ne réponds pas à cette question.	Vendeuse	20 ans Femme
Lequel ? le conseiller municipal ou l'autre. Disons pas le président, le gouverneur de l'Espagne après la guerre de 36. Il a fait la contre-révolution en Espagne.	Il n'y a pas très longtemps. Puig Antig c'était un révolutionnaire. Il y a eu un procès, il n'y a pas très longtemps, il y a cinq ou six ans. Il a été exécuté	De toute façon, d'une manière catégorique, je suis contre la peine de mort. Maintenant, ça devrait être un procès politique. Je ne considère pas ça comme un procès, d'assises. Ça passe en plus à un mauvais moment parce qu'il y a une recrudescence du terrorisme : enfin, un mauvais moment pour eux. Je pense que l'opinion va être plus ou moins braquée contre ces idées. En tant que juré, j'essaierai de me libérer de l'emprise des médias actuellement et de ne pas me laisser influencer par ce qui est terrorisme en Italie. Bien que je sois pour la liberté sous toutes ses formes, je suis contre la violence. Je trouve que la vie... aussi bien condamnation à mort après un crime que supprimer la vie de quelqu'un je trouve que c'est un acte... [silence] tant sur le plan terroriste que juré...	Enseignante	52 ans Femme
Le roi d'Espagne.	Non je ne sais pas.	Qu'est-ce qu'il avait fait ce Puig Antich ? [Réponse de notre part] Moi, Franco, je trouve qu'il était trop sévère et tout ça. Mais il faut l'être un petit peu, parce que maintenant je peux vous le dire, personnellement, en Espagne, c'est pas mieux. Si peut-être un peu mieux au point de vue : les gens peuvent s'exprimer, tout ça, mais après, si on ne serre pas un petit peu...	Commerçante	40 ans Femme
QUI ETAIT FRANCO ?	QUI ETAIT PUIG ANTICH ?	UN PROCES VA AVOIR LIEU A PARIS, LE 19 JANVIER 1981. APRES L'EXECUTION DE PUIG ANTICH EN 1974, POUR QUE D'AUTRES MILITANTS SOIENT LIBERES (L'ON RISQUAIT D'ETRE CONDAMNE A MORT ET TROIS AUTRES A DE LOURDES PEINES DE PRISON, DES FRANCAIS SE SONT BAGARRES. IL Y EUT EN 1974 UN BANQUIER ENLEVE. LES FRANCAIS QUI PASSENT EN PROCES SONT ACCUSES DE PARTICIPATION A L'ENLEVEMENT ET DE RECEL DE RANCON. LES FRANCAIS ARRETES EN 1974 ONT ETE RELACHE APRES 4 MOIS DE PRISON DEPUIS ILS SONT EN LIBERTE, LE PROCES VA DONC AVOIR LIEU MAINTENANT. SI VOUS ETIEZ JURE DANS CE PROCES, QUELLE SERAIT VOTRE POSITION (VOTRE OPINION)	PROFESSION	AGE
Le Président de l'Espagne.	Non, je ne connais pas.	Prendre quelqu'un en otage, ça ne se fait pas, même si c'est pour de bonnes idées. Ils ont fait quatre mois de prison, ça suffit. Disons qu'ils ont besoin d'être punis. Enfin, pas puni, je ne peux pas dire ça, mais s'ils ont vécu 6 ans avec un procès au-dessus de leur tête, c'est déjà pas mal. Ca leur a fait un handicap énorme dans la vie. C'est peut-être suffisant.	Employée de bureau	26 ans Femme
Un salopard.	Oui, un anarchiste qu'on a exécuté un matin en février 74.	Aucune réaction, je ne peux pas imaginer. Je ne peux pas imaginer un procès, donc pas un tribunal. Moi aussi, j'étais dans la rue. J'ai manifesté pour pas qu'ils assassinent Puig Antig donc je ne vais pas dire à des mecs qui ont fait comme moi vous êtes des salopards. Non, c'est pas possible.	Cuisinier	30 ans Homme
Oui, je sais.	Non, je ne sais pas	Je suis assez méchante. Etant contre tout ce qui est mauvais, comme le franquisme, je serai méchante pour les franquistes.	Commerçante	26 ans Femme
C'était un dictateur espagnol. Il a pris le pouvoir en 1936 et l'a gardé jusqu'à sa mort.	Oui, un Basque extrémiste qui a été arrêté par Franco en 1974	Je crois que de toute façon je refuserai d'être juré, quel que soit le procès.	Educ ateur	28 ans Homme
Franco, c'est celui qui s'occupait de l'Espagne.	Non, je ne sais pas.	Ils ont bien fait d'enlever le banquier [répété deux fois]	Employé à la SNIAS	35 ans Homme
Président de la République espagnole	Non, je ne connais pas.	Je vois pas pourquoi ils sont français et qu'ils s'occupent de ce qui se passe là-bas. Ou on est français, ou on est espagnol, hein ! Les Espagnols s'occupent de ce qui s'est passé là-bas, c'est très bien. Mais eux n'avaient pas à s'en occuper. Ce qui s'est passé sous Franco n'est pas très joli, mais enfin, je n'ai pas assez d'éléments sur ce procès.	Commerçante	32 ans Femme
Le Président de la République en Espagne.	Non, je ne sais pas.	Je n'en pense rien parce que je ne connais pas. Je ne suis pas assez au courant des faits	Commerçante	49 ans Femme
Un général qui a pris le pouvoir en 1934 et l'a gardé soigneusement jusqu'en 74.	Oui, c'était un opposant.	C'est difficile, bien sûr, ça fait longtemps après le procès, mais vous savez, c'est un problème de droit international. Ma conscience c'est une chose, mais le droit c'en est une autre. C'est quand même un délit. C'est comme les Brigades Rouges, comme tout ce qui est mêlé aux partis politiques et à plus forte raison à une dictature. Ca ne devrait pas être aux Assises de les juger. Ce procès est une aberration du droit.	Comptable	26 ans Homme
Je ne connais pas.	Non je ne sais pas.	Ca m'intéresse pas beaucoup. Je ne vois pas trop. Avec la mentalité qu'il y a. Moi je le vois tous les jours au marché, tout le monde s'en fout, c'est bizarre.	Surveillant à la ville	40 ans Homme



LAZARES, LEVEZ-VOUS



Ressusciter les morts, ce n'est pas donné à tout le monde; c'est pourtant ce que Giscard est en train de faire en faisant le procès des antifranquistes le 19 Janvier aux Assises de Paris. Réveiller Pétain par le discours n'est pas chose facile; on ne chausse pas les bottes du vieux maréchal aussi facilement que cela. Pétain descendait en flammes la troisième république pour ériger l'état français, Giscard lui, garde le paravent d'une Vème bricolée-charlot pour instaurer l'état Giscard.

Moderniser les lois de Vichy sur le contrôle d'identité, sur la garde à vue, sur les peines, sur les tribunaux d'exception, voilà qui cadre tout à fait avec l'année du patrimoine, voilà un travail d'orfèvre.

Quand on a connu les pouvoirs exorbitants donnés aux miliciens en matière de police et de renseignements, on comprend mieux que l'élève Giscard aidé de son ami Peyrefitte se donne l'arsenal de moyens fournis par la loi *Sécurité et Liberté*; le travail a été commencé par le copain Ponia qui a lancé la mode de l'insécurité. Si en 72 avec l'avènement du féminisme, toute femme se sentait une violée en puissance en 74-75, tout vieux, tout habitant d'un quartier populaire était un agressé, une victime potentielle. C'est en cela que les gouvernements giscardiens réussirent le tour de force d'instaurer des lois pétainistes sans l'alibi de la guerre ou de l'occupation. Avec Raymond Barre et surtout Peyrefitte les milices d'auto-défense se mettent en place à une vitesse foudroyante sous la houlette du président Romerio et de son conseiller en armes en tous genres P. Chairoff, la crapule (N.D.L.R.)

Les tribunaux de Vichy ont commencé, à la demande des allemands, à juger les « Terroristes » (maquisards) par le biais des sections spéciales. Grande sœur de la Cour de Sureté de l'Etat, les conseillers à la cour d'appel fournissaient ces tribunaux.

Voici quelques articles mettant en place cette juridiction signée par le Maréchal Pétain à Vichy le 14 Août.

Art 3 - Les individus arrêtés en flagrants délits d'infraction pénale résultant d'une activité communiste ou anarchiste sont traduits directement et sans instruction préalable devant la section spéciale. Aucun délai n'est imposé entre la citation de l'inculpé devant la section spéciale et la réunion de celle-ci; à défaut d'un défenseur choisi par l'inculpé et présent à l'audience, le président désigne un défenseur d'office.

Art 4 - Hors le cas d'arrestation en flagrant délit, la procédure sera instruite dans un délai de huit jours. Aucune voie de recours ne sera admise contre les ordonnances rendues par le juge d'instruction puis renverra directement l'affaire et le prévenu devant la section spéciale.

Les membres du tribunal de ces sections spéciales ont été jugés 4 ans plus tard à la libération et condamnés. Mr Benou, président du tribunal condamné en 45 aux travaux forcés à perpétuité fut libéré peu après. Mr Lauricq conseiller à la Cour condamné à 4 ans de prison et 2000 F d'amende. Mr Cottin jugé au tribunal à 2 ans de prison.

Les Hauts Fonctionnaires

l'amiral Bard préfet de police mort à Berne en 44
Mr Georges DAYRAS secrétaire général du ministère de la justice condamné à mort le 15 Mars 1946 est devenu plus tard administrateur de la compagnie fermière de Vichy; mort en 1968
Mr JP Ingrand délégué du ministre de l'intérieur révoqué par le Conseil d'Etat en 1945 représente encore la Banque de Paris et des Pays Bas à Buenos Aires.
Le Comte Frédéric cadet de la Rozière habite lui à Mexico où il a également une activité dans les groupes financiers.



Toutes ces immondes crapules aux mains couvertes de sang, condamnés à mort ou à perpète ont fini leurs jours dans leur lit ou sont encore à des postes très importants dans le monde de finance et quelques fois de la justice. Si on leur avait appliqué ce que préconise Peyrefitte maintenant ils seraient pour la plupart ou du moins les plus importants, morts en taule. 15 ans plus tard, De Gaulle réinventait la Cour de Sureté de l'Etat et à part Bastien Thierry, les Salan, Challes, Jouhaud et bien d'autres connaissaient la prison trois étoiles, celle de Tulle spécialement aménagée dont ils sortirent très vite. Si on leur avait appliqué la loi Sécurité et Liberté ils feraient toujours des paniers ou des paillassons.

Pour Giscard, quand il s'agit de traiter les corses, les bretons, les anarchistes, les insoumis, les tahitiens, etc..., la cour de sûreté de l'état distribue d'une façon implacable des 10-15 ans et même plus de prison qui rappellent Vichy par son côté sûrement répressif, sans appel possible. Quant aux procès qui passent en cour d'assises, Giscard aura suffisamment agité l'épouvantail terroriste comme le faisait le grand-père Pétain afin que les jurés d'aujourd'hui comme ceux d'hier, horrifiés par les actes des maquisards ou des révolutionnaires condamnent maintenant ceux qu'ils encenseront peut-être demain.

Ressusciter Franco! Alors là, il faut le faire! Pétain, c'est loin, très loin. Les vieilles saloperies peuvent être remises au goût du jour. Mais Franco? Là on ne comprend plus?

Giscard, en bon économiste, pensait comme toute l'Europe que le Franquisme était un anachronisme politique. C'est lui qui gardait dans les coulisses françaises les opposants socialistes et communistes afin de participer le moment venu - à la mort du dictateur - au changement espagnol en indiquant la voie de la social-démocratie européenne.

Notre président d'ailleurs ne s'en est pas privé. On peut dire qu'il s'en est occupé de Juan Carlos. Il lui en a prodigué des conseils, des mises en garde, des encouragements. Présent au couronnement de son protégé, on s'est demandé un instant si Giscard n'allait pas devenir le régent du royaume.

Et puis le petit couillon Juanito avec son ministre Suarez se sont retournés contre le père - le coup de l'Oedipe en quelque sorte - Très vite la dispute s'est installée à propos des légumes et du tourisme. Les camions espagnols brûlaient en France et les voitures des touristes français cramaient outre-Pyrénées. Il y a eu ensuite le coup du Marché Commun. Giscard a déclaré un beau jour que l'Espagne n'était pas prête à entrer dans le fameux marché. Alors là, les Espengouins ont fait un foin de tous les diables. Plus moyen de fourguer à l'Europe les oranges, les primeurs, les meubles etc etc...

Alors quand ça bloque sur le plan économique, la tactique est traditionnelle: on se rabat sur le politique, sur la patrie et sur les grandes valeurs morales. Juan Carlos n'ayant aucun passé historique, aucune théorie que celle de la social-démocratie, si les Européens et la France en particulier ne jouent pas le jeu, alors le roi et son ministre après avoir soufflé le chaud soufflent le froid. Et le froid c'est le Franquisme.

Alors là l'appareil est toujours en fonctionnement, à peine grippé - les polices parallèles - les guardia civil - les christorey - les bataillons de je ne sais quoi - l'O.A.S. - les maque-reaux bordelais. Tout est bon pour en découdre avec les révolutionnaires. En cette année consacrée au terrorisme international, Juan Carlos a beau jeu de prétendre que Giscard protège les terroristes, ferme les yeux sur la constitution de commandos basques qui se forment en France pour attaquer l'Espagne. Alors notre bon con de président envoi dare dare Barre à Madrid calmer les affaires et promettre de s'occuper encore plus sérieusement des basques, des anarchistes etc... Pour faire bien, Giscard en rajoute: il laisse faire quand des espagnols et l'O.A.S. viennent faire le coup de feu en France, tuant et blessant une dizaine de personnes, font sauter des basques dans leur voiture à Biarritz. Mieux, il expulse des basques, met des dirigeants de l'E.T.A. réfugiés, au trou et transforme notre soit-disante terre d'asile en souricière.

Cette cuisine est odieuse et pue d'une façon insoutenable. Le change peut encore être donné, mais cela ne durera pas. On peut facilement hurler en bons démocrates sur les brigades rouges, la bande à Baader, les corses ou autres mais il y a une marmite dont il ne faut pas soulever le couvercle, c'est celle du Franquisme. Et c'est ce que Giscard et Peyrefitte sont en train de faire avec le procès du 19 janvier aux Assises de Paris. Attention les gars à vos habits tout neufs, l'histoire est trop fraîche.



L'histoire c'est comme la peinture, on s'en fout vite plein la gueule. Président de mes fesses, tu aurais pu t'éviter qu'on te parle de notre copain Puig Antich, des militants du F.R.A.P., de Txiki. Juanito et toi, vous êtes des salopes tristes et minables mais ne cherchez pas à imiter vos héros, laissez Franco et Pétain dans leurs tombes. Même les dictateurs les plus sanguinaires, les assassins infatigables ont droit au repos éternel.

Alors, en avertissement comme ça en passant avant les procès des anti-franquistes, vous trouverez ci-après pour vous rafraîchir la mémoire le compte-rendu de l'exécution de Txiki et les promesses de son frère. Attention que nous ne les fassions notes.



A 8h15, Txiki attaché, s'est mis à chanter une chanson basque. Trois minutes plus tard, le peloton commence à tirer. Mais il ne s'agit pas d'une salve, ils prennent leur temps. Au coup par coup, en visant bien, à deux secondes d'intervalles et chacun, certains en riant, tirent deux balles. Toutes sauf une dans le ventre. Txiki ne cesse de chanter qu'au coup de grâce. Ensuite Miguel trempe son mouchoir dans le sang de son frère. Les avocats ramassent les douilles. Miguel, à bout, injurie les gardes civils, les traite de fils de pute. Tous dérobent leur regard sauf un qui jette: « en voilà un qui ne nous flinguera plus ». Miguel lui répond: « pour un des nôtres que vous tuerez, nous en tuons cent ».



LE POINT DE VUE DE SOEUR ANNE

- Soeur Anne, ô soeur Anne, ne vois-tu rien venir ?
 - Non rien du tout.
 - Vois-tu arriver des lendemains qui chantent ?
 - Pas le moindre.
 - Vois-tu approcher à grands pas décidés, l'éléphant appelé Révolte ?
 - Je n'ai pas eu de tels mirages, à quoi bon rêver ?
 - Mais si, regarde bien, il me semble apercevoir une fumée au loin, à l'horizon !
 - Je prends mes lunettes grossissantes, ma longue vue, je ne vois rien qui ressemble à ce que tu espères.
 - Il y a pourtant quelque chose qui s'annonce !
 - Un gros homme en effet, apparaît, le ventre en avant, les joues bouffies qui lève péniblement les bras en me maudissant.
 - Qui c'est ? Entends-tu ce qu'il dit ?
 - J'entends maintenant sa voix résonner comme un tambour dans un désert : « Notre devoir est de ne pas nous bercer d'illusions, de ne pas attendre comme soeur Anne, des lendemains meilleurs, qui ne sont pas prêts d'arriver ».
 - Voilà un nouveau messie, quelles sont ces prophéties de vache maigre ?
 - Il faut écouter jusqu'au bout : «... mais de mobiliser nos énergies et de ne trouver de recours que dans nos propres forces... »
 - Ca veut dire quoi ça, en gros ?
 - C'est la réforme dans la continuité, ou la continuité dans la réforme : les riches ne seront pas plus riches, les pauvres ne seront pas moins pauvres. Quel que soit son état, tout le monde se serra la ceinture. Il suffit que cette dernière soit sur mesure.
 - C'est du Coluche ça, ou alors du Barre.
 - Pas d'erreur grossière, il s'agit de Barre. A partir de 1976, depuis qu'il est au gouvernail, il a bien dit que nous rentrons dans une ère où tous les Français, unis par je ne sais quel miracle économique, seront amenés à faire les sacrifices les plus

lourds depuis 1958 (citation de France-soir de septembre 1976).
 - Fais-lui, s'il te plaît, préciser sa pensée !
 1ère mesure : stabilisation des salaires, ne croyez plus à la démagogie qui fera augmenter le SMIC, parce que les ouvriers plus ils en ont, plus ils en demandent.
 De toute façon, nous n'aurons pas trop de difficultés à cela par les temps qui courent, car ils seront tellement contents de trouver du travail, qu'il n'y aura rien de plus à faire que de brandir le spectre du chômage.
 - J'ai déjà entendu ça, c'est pas nouveau...
 - C'est la mobilisation générale à la Pénurie. Ça implique l'arrêt provisoire de la montée du niveau de vie, comme ils disent.
 - Continue à écouter ce héraut des temps modernes.
 « Chacun doit où qu'il travaille, dans son champ d'action propre, modérer ses revendications, améliorer son efficacité, le débat est plus élevé et plus général ! »
 - Tu l'as bien compris. Pas d'espérances vaines, il ne faut pas avoir les yeux plus gros que le ventre (évidemment pour Barre, c'est difficile !...)
 Bientôt la moindre doléance deviendra un acte de social-traite, un abandon volontaire et significatif de « la grande oeuvre commune ».
 On n'est plus en 1936, temps où les ouvriers montaient des syndicats pour défendre leurs droits et avaient un pouvoir réel en faisant la grève. Le droit de grève existe toujours, mais pourquoi en user ? Le mot d'ordre est plus que jamais de ne pas détruire, mais de construire. A Manufrance, la C.G.T. l'a compris pour tout le monde, elle passe des accords avec le Gouvernement pour monter une coopérative ouvrière. La C.F.D.T. est contente, ça fait autogestion !
 - Et la sociale, dans tout ça, il n'y a pas espoir ?
 - On nous fait croire, et ça marche, que Dassault, Giscard, Empain, Rotschild, Ceyrac se privent, restreignent leurs

dépenses et suent nuit et jour à trouver une issue à la FRANCE en crise (tant que ce ne sont pas les Français qui poussent leur crise, ça va).
 Comme dit l'autre, le capitalisme c'est un faux problème. Montez chacun votre petite entreprise et vous verrez que vous ne critiquez plus les dirigeants ! Le gouvernement, le pouvoir, l'entreprise, ces choses si naturelles, c'est dur à assumer, il y a de la dépression au bout du rouleau, voire du suicide (cf Boulin), tous ces gens qui ont une si lourde charge préféreraient pour sûr être salariés au SMIC.
 - C'est ça que tu vois venir à travers ta lorgnette ? pas un seul mouvement de contestation ?
 - La religion a toujours fait croire à un paradis cher, gagné après des souffrances atroces, maintenant on change de foi, plus de sauveur, plus d'amélioration possible, plus que la possibilité de travailler à ce que la CRISE ne soit pas définitive. Le paradis, c'est ce que l'on vit maintenant par rapport à ce que l'on pourrait vivre.
 La CRISE c'est l'enfer, on ne sait ni d'où ça vient, ni où ça mène, mais c'est la fin du monde, et il nous faut combattre un tel cataclysme.
 Si quelqu'un ne marche pas dans cette lutte éffrénée et se perd dans le désir de quelque chose de plus que ce qui est accordé, alors, attention, il deviendra le coupable d'un déséquilibre économique.
 - Et l'avenir, qu'en reste-t-il ?
 - Dernier épître de l'apôtre Barre.
 « L'avenir montrera, j'en suis sûr, qu'il vaut mieux, partout dans l'état comme dans les entreprises, préférer à la commodité des critiques outrancières et des revendications excessives, au confort des concessions insouciantes des lendemains, le rude exercice des responsabilités »
 Il y a déjà eu, il y a quelques années, une ville propre c'est l'affaire de tous, désormais un état florissant c'est aussi l'affaire de tous !
 Belle mystique ! Beau choix de société ! Travail, patrie retrouvons nos manches !
 Mobilisation générale contre la critique, la conscience, la revendication.
 Mobilisation générale pour créer une armée d'abrutis, un chantier de bénévoles pour le maintien d'une hiérarchie sociale de droit divin.
 La différence de classes sociales, c'est dépassé, soyons aussi tolérants envers Giscard et ses copains qu'envers l'arabe, qui joue du marteau piqueur en face chez vous (Stoléru montre la voie, il ouvre l'école aux immigrés !), tous sont des individus confrontés à la crise !
 La révolution est faite en un tour de main. Chacun este à sa place, s'en contente, la farce est terminée. On n'aurait jamais cru possible un tel équilibre.

NB : toutes les citations sont tirées du discours de Barre de décembre 1980 devant la chambre de commerce de Paris).

ISSN 0395-4250



No 19 2F